



Les Nouvelles d'

A N T H O N

Bulletin **municipal 2019**



TOUS TRANSPORTS, TOUTES DISTANCES...

**TAXI**



Transport Médical Assis  
Conventionné CPAM et caisses  
Transport Aéroports, Gares,  
Transferts ski, VIP Business...

Commune d'Anthon  
taxi-anthon@hotmail.com

**07.75.00.00.01**

**ENTREPRISE**  
*BRANDO*

*Décorateur de Jardins*

Z.A. Serpollières  
38460 St. Romain de Jalionas

**06 84 39 33 85**

**Brando**  
**Végétaux**



*Ouverture en Mars 2019*

115 route de Crémieu  
38230 Tignieu-Jamezieu

**06 84 39 33 85**



**STE SIRF**

Julien Pierrard

Dépannage sous 48h  
sur tout le grand LYON

VOLETS ROULANTS • STORES EXT. & INT.  
MENUISERIES ALU & PVC • PORTES DE GARAGE  
RÉPARATIONS • MOTORISATIONS • INSTALLATIONS

**04 78 31 12 28**

259 rue des Chartinières - Parc du Colvert 01120 DAGNEUX  
Email : sirf.pierrard@orange.fr - Site : www.sirf-pierrard.com

**RoRo Pizza**

LIVRAISON A DOMICILE

A EMPORTER

38280 VILLETTE D'ANTHON

**04 72 45 77 16**

Du Mardi au Samedi 11h30 - 13h30 et 17h30 - 21h30  
Le Dimanche 17h30 - 21h30

**AFTRAL**

**NOS MISSIONS :**

- Information des jeunes, des familles et des prescripteurs.
- Formation des jeunes et des adultes du CAP à BAC+5 (temps plein et alternance).
- Développement des compétences des salariés des entreprises (perfectionnement et reconversion).

**NOTRE  
SAVOIR-FAIRE :**

Management/gestion, techniques d'exploitation (Matières Dangereuses, Sécurité, Développement durable), conduite poids lourds et transport de voyageurs, conduite d'engins de manutention, de levage et engins de chantier, transport multimodal et international, déménagement, ambulanciers...

**AFTRAL 04 78 02 58 58 www.aftral.com**

Rue des Saphirs • 38280 VILLETTE D'ANTHON

de services  
de proximité  
de résultats

**PORTES  
OUVERTES  
SAMEDI 10 MARS  
9H-17H**

Si la formation professionnelle est un levier essentiel de l'emploi dans le Transport et la Logistique, ce secteur est encore trop peu connu du public qui ignore la richesse des métiers, les nombreuses perspectives d'emploi, et les filières de formations pour y accéder : Temps plein, Alternance (Contrats d'apprentissage ou de professionnalisation), du C.A.P. à BAC +5, la palette est large en AUVERGNE-RHÔNE-ALPES.

C'est pourquoi, **AFTRAL**, référent de la formation Transport Logistique depuis près de 60 ans, organise chaque année des JOURNÉES PORTES OUVERTES :

**RENCONTRONS-NOUS SAMEDI 10 MARS 2018,  
DE 9H À 17H À AFTRAL VILLETTE D'ANTHON**

Différentes activités vous seront proposées : simulateur de conduite poids lourd, baptêmes de conduite car, camion, chariot, expositions de véhicules anciens, mini-conférences,...

Vous pourrez échanger avec les stagiaires en formation et les enseignants présents et découvrir nos infrastructures de formations accessibles près de chez vous.

**www.aftral.com Tél. 04 72 02 58 58**

## ■ Edito du maire

Edito du maire p.5

## ■ Histoire d'Anthon

Monsieur & Madame PINET p.6

## ■ Situation financière de la commune

Analyse financière du Receveur Municipal p.7

Conclusion de la commission finances p.11

## ■ Commissions municipales

Bibliothèque Municipale Henri Bodet p.12

Scolaire / Périscolaire p.13

Urbanisme p.18

Bâtiments / Voirie p.20

Environnement p.22

CCAS p.24

## ■ Associations

Association Paroissiale p.25

Amicale d'Anthon p.26

Anciens Combattants p.38

Centenaire du 11 novembre 1918 p.29

AICA p.30

Les Potes d'Antan p.31

Sou des Écoles p.32

Téléthon 2018 p.33

Calendrier des manifestations 2019 p.34

## ■ C'est d'actualité

Déchèterie Villette d'Anthon p.35

Piscine intercommunale de Charvieu-Chavagneux :  
point sur les travaux p.41

En 2018, de nouveaux équipements  
pour l'école élémentaire et la salle des fêtes ! p.41

Projet de méthanisation : l'épilogue ? p.41

OSEZ p.41

■ Etat civil p.43

■ Renseignements utiles p.43

« Les nouvelles  
d'Anthon »  
sont consultables  
sur notre site :  
[www.mairie-anthon.fr](http://www.mairie-anthon.fr)

## Bulletin municipal Anthon 2019

**Directeur de publication :** Bruno Bon

**Réalisation :** Michel Brivet, Cédric Camp

**Rédaction / Diffusion :** Mairie d'Anthon

**Photos :** Mairie, associations, particuliers avec leur accord.

**Photo de la couverture :** Brigitte de Joinville

**Edition/Régie publicitaire :** ACC Editions.  
Reproduction interdite. Modèle déposé.

**Impression :** Imprimerie ICA

**Mise en page :** http5000

**Dépôt légal :** 2019. Imprimé en France.



**PARTICULIERS  
COLLECTIVITÉS  
INDUSTRIE**

*Terrassements  
Assainissements  
Aménagements Abords Villas  
Démolition - V.R.D.  
Viabilité lotissements*

93, rue des Mésanges - 38230 Villette-d'Anthon  
Tél. 04 78 31 26 00 - Fax 04 72 02 23 39 - [www.vittontp.com](http://www.vittontp.com)

**VRS**

Tél. : 04 72 02 42 73      Mail : [vrs.villettoise@orange.fr](mailto:vrs.villettoise@orange.fr)  
39 Rue des Emeraudes - 38 280 VILLETTE D'ANTHON

*Spécialiste du redressage et de la Soudure  
Redressage châssis Poids Lourds - Géométrie  
Travaux mécano soudure sur engins TP  
Soudure aluminium  
Sablage - Peinture  
Fourniture et remplacement Flexibles  
Intervention sur site*

Vente matériels - Carrossage - Location Gourdon

**INVEPE**  
France

**REMORQUEUR**  
**Gourdon**

**GRUE**

**HMP**

**COX** - **ampliner**

CARRELAGE MAÇONNERIE

**CIANCHETTI**  
& fils



**Neuf et  
Rénovation**

[tonino.cianchetti@gmail.com](mailto:tonino.cianchetti@gmail.com)

**Tél. 04 78 32 49 37 Port. 06 98 84 58 82**

6, Chemin de revois 38280 ANTHON

Plomberie **Goutille** **Marcelo**

**PGM**

*Installateur - Dépannage  
Plombier - Chauffage - Climatisation  
Zinguerie - Arrosage automatique*

**04 78 32 54 71**

**06 60 86 54 71**

[pgm0203@orange.fr](mailto:pgm0203@orange.fr)

CABINET  
**BLIN**  
Géomètre-Expert  
Successeur du Cabinet WALTZ

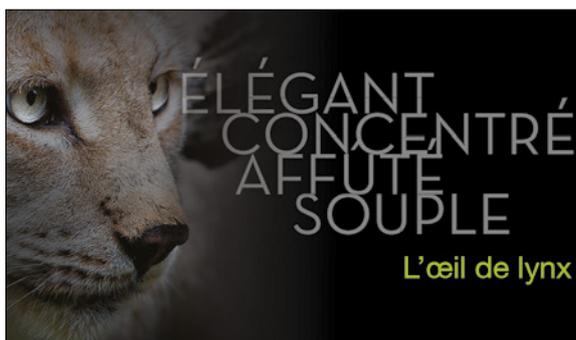
**PLANS TOPOGRAPHIQUES ET FONCIERS - IMPLANTATIONS - NIVELLEMENTS  
ETUDE VRD - LOTISSEMENTS - BORNAGES - COPROPRIETES**

47, rue Centrale - B.P. 78

69360 SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON

Téléphone 04.78.02.73.98 Télécopie 04.78.02.94.07

E-Mail : [cabinet.blin@orange.fr](mailto:cabinet.blin@orange.fr)



**ÉLÉGANT  
CONCENTRÉ  
AFFÛTE  
SOUPLE**

L'œil de lynx

[www.imprimerie-ica.com](http://www.imprimerie-ica.com)



**IMPRIMERIE  
COURAND  
& ASSOCIÉS**

**Impression offset et  
numérique  
Haut de gamme**  
Tous documents

**Impression et découpe  
Grand format jusqu'à 3,20 m**

Événementiel - Supports souples  
Supports rigides  
Tous supports jusqu'à 5 cm d'épaisseur

82, Route de Crémieu 38230 Tignieu-Jamezyieu - tél. : 04 78 32 23 19 - e-mail : [ica@imprimerie-ica.com](mailto:ica@imprimerie-ica.com)

## Chers Anthonois,

L'an passé, j'introduisais mon édito avec la grogne et les craintes des collectivités face à la baisse des dotations de l'Etat, la suppression de la taxe d'habitation, et plus généralement sur la dégradation de leur situation financière.

Cette année, à l'heure où j'écris ces lignes, c'est « le peuple français », vêtu de gilets jaunes, qui gronde dans la rue (et malheureusement dégrade aussi...), pour défendre son pouvoir d'achat.

Oui, notre pays traverse une période de turbulences, et a du mal à retrouver ses équilibres... Sachez que votre Conseil Municipal, à son niveau, fait tout son possible pour ne pas accentuer ces difficultés, avec une gestion rigoureuse, des investissements raisonnés et raisonnables, la recherche de moyens de financements... J'en profite pour remercier le personnel communal qui, par son assiduité, ses compétences et son sens du service public nous permet de contenir nos charges, comme l'atteste l'analyse financière de notre Receveur Municipal dans les pages qui suivent.

Mais vous aussi, vous participez à cet effort collectif, en entretenant le droit de votre propriété, en ne commettant pas ou en dénonçant des dégradations ou incivi-

lités... Il est regrettable de mobiliser des entreprises ou le personnel communal pour de tels actes alors que nos impôts financent des déchetteries, les services de collectes...

Prenons en exemple nos associations et tous les bénévoles, dynamiques et dévoués pour le bien vivre à Anthon. Nous pouvons tous être acteurs dans la défense de notre cadre et de notre qualité de vie par des actions très diverses : être membre du jury de nez de l'observatoire des odeurs des plateformes de compostage, participer aux demi-journées de nettoyage, être bénévole ou simplement respecter les règles de bon sens et de vie en collectivité...

Alors à l'aube de cette nouvelle année 2019, que les difficultés rencontrées redonnent à chacun la volonté de se prendre en main, d'être acteur, mais aussi solidaire et bienveillant.

Bonne année 2019, bonne santé, et bonne lecture...

*Bruno Bon*  
Maire d'Anthon



Cérémonie de commémoration du 11 novembre 2018

Lilie Tchalikian est née en 1924 dans la Haute Marne. Louis Pinet, né le 31 mai 1924 à Lyon, passe ses premières années à Vaulx-en-Velin où il obtiendra son CAP de mécanicien.

Ils se sont rencontrés sur les bancs de l'école primaire et se retrouveront beaucoup plus tard, après de nombreuses péripéties, pour se marier en 1963 à Villeurbanne. Ils ont acheté sur Anthon en 1961, mais venaient depuis les années 50 pour profiter des bords du Rhône.

En 1942, à 18 ans, il « entre en résistance ». Pour « Combat et Francs Tireurs », il distribue des tracts puis participe à de nombreux sabotages dans la région lyonnaise : destruction de matériels, de rails de chemin de fer, de transformateurs électriques chez Delle et Air Liquide.

Dès mars 1944, il est considéré comme « terroriste » et doit échapper à la Police, la Milice et la Gestapo.

Début juillet 1944, il obtient un laissez-passer pour rejoindre le Vercors et le Colonel Huet où il participera à plusieurs faits d'armes et recevra sa première blessure.

Après l'attaque allemande de Vassieux en Vercors le 21 juillet 1944, il libérera Romans avec le 11<sup>ème</sup> régiment de Cuirassiers, vers la fin du mois d'août.

Il sera incorporé à la 1<sup>ère</sup> Division Française Libre pour aller libérer Belfort, puis passera le Rhin en direction de Trèves. Il sera blessé deux fois, dont une fois à la main, qui, comble du sort, sera sauvée par un médecin Allemand prisonnier alors qu'elle devait être « perdue ». Démobilisé en février 1946, il recevra plusieurs décorations : Reconnaissance de la Nation, Médaille Militaire, Croix de Guerre avec étoile de Bronze, Croix du Combattant Volontaire.

Le 11 septembre 2011 à Anthon, il est nommé, à titre militaire, par le Général Rougelot, Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Lors des cérémonies, il portait ses nombreuses médailles en mémoire de ceux « qui ont donné leur vie pour libérer notre pays, ces frères, ces héros, pour que l'on ne les oublie pas ».

C'est naturellement qu'il sera un membre très actif de l'association des anciens combattants d'Anthon dont il a été président.

Par ailleurs, vers 1955, il s'engagea, avec son frère Jean, au sein de la société de sauveteurs volontaires de Vaulx-en-Velin, pour la formation des jeunes au brevet de secourisme.

En décembre 1967, sous son impulsion, la flamme Olympique traversa Lyon sur la Saône, et Jean en fut l'un des porteurs.

Il a été conseiller municipal sous le mandat de Mr Du-mont de 1971 à 1977.

Lili et « Pti'Louis », son nom de résistant, nous ont quitté respectivement les 7 mars et 4 avril 2018.

Avec tous mes remerciements à Mr Leroy et Jacques Pinet, son neveu, pour leur collaboration.

Jean-Luc CLAVEL



Remise de la Légion d'Honneur, à Anthon, le 11 septembre 2011

## ANALYSE FINANCIÈRE DU RECEVEUR MUNICIPAL

Le bulletin annuel nous permet de vous présenter l'analyse financière du percepteur sur la situation économique de notre commune. Nous avons le plaisir de vous restituer les principaux points de son analyse sur l'année 2017. Cette dernière sera suivie de la conclusion de la commission finances.

Dans un contexte de faible progression des ressources et de **diminution des concours financiers de l'Etat**, la commune d'Anthon a toujours **cherché à optimiser ses finances en veillant à une stricte maîtrise de ses charges de fonctionnement**. En 2017, les dépenses de fonctionnement augmentent toutefois plus vite que les recettes : 5,14%. Ce sont essentiellement les **frais de personnels** (+ 6,91%) qui expliquent ce rebond. **Les recettes demeurent encore largement**

**excédentaires** aux charges et malgré ce tassement, la commune est **en mesure de rembourser le capital de sa dette** et de dégager une capacité d'autofinancement nette de 31 403€. Après deux années de baisse, les dépenses d'investissement sont en hausse. Elles passent de 22 838€ à 310 561€ en 2017. Il s'agit principalement des dépenses relatives à l'agrandissement du cimetière. Elles ont été financées, pour la première fois depuis 5 ans, par l'emprunt, à hauteur de 150 000€. Enfin son fonds de roulement est de 196 482€, ce qui lui **permet de faire face à ses besoins de financement sans risque de tension de trésorerie**. La relance active des dépenses d'investissement en 2017 s'est réalisée **dans le respect des équilibres financiers de la commune**.

### ■ Légère augmentation des produits

Les produits réels de fonctionnement passent de 620 641€ à 630 964€ en 2017, soit une progression de 1,66%. Les produits se composent principalement des recettes issues de la fiscalité (51%), de la DGF et autres dotations versées par l'Etat (36%) et pour 13% d'autres produits dont ceux issus de l'exploitation de ses services. Cette répartition reste identique à 2016.

#### Les recettes fiscales

**Les ressources fiscales** ont augmenté de 1,40%, évoluant de 278 345€ à 282 244€ en 2017. Cette progression est essentiellement due au dynamisme des bases d'imposition, sachant que **les taux d'imposition sont restés inchangés**. S'agissant des impôts économiques pour lesquels **la commune ne dispose pas de pouvoir de taux** (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises et impositions sur Entreprises de Réseau), leur montant de 33 770€ a également augmenté (+4,12%).

**Les autres impôts et taxes** s'élèvent à 46 220€. Ils se composent principalement de la taxe sur les pylônes électriques pour 6 954€, et de la taxe additionnelle aux droits de mutation pour 38 784€, dont la forte augmentation de 12,34% confirme le bon niveau des transactions immobilières.

#### Les dotations

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et autres participations de l'Etat s'élèvent à 225 665€, **montant quasiment identique à celui de 2016** (225 517€). Elles représentent 35,77% du total des ressources (en stabilité par rapport à 2016). La DGF, composante principale des concours de l'Etat s'élève à 175 237€, **en hausse de 1,29% après 3 années de baisse**. Les **autres dotations sont par contre en diminution de 4%**, passant de 52 527€ à 50 428€. Au final, **les dotations et participations reçues n'évoluent pas** et leur niveau par habitant est inférieur à celui des moyennes nationale (215€ contre 282€) et départementale (215€ contre 617€).

#### Les autres produits

Les autres produits (13,16% du total) s'élèvent à 83 034€, **en légère augmentation de 1,27%**. Ils sont composés principalement des droits des services périscolaires (cantine et garderie pour un montant de 45 107€, **qui viennent atténuer les charges générées par ces services**), des loyers pour 7 794€, de l'indemnité versée par le SYPENOI de 14 647€ au titre du captage des eaux et du remboursement de frais de personnel du budget « Eau » pour 10 000€.

## ■ La fiscalité directe locale

La fiscalité directe locale représente 44,73% des recettes réelles de fonctionnement, **demeurant la première ressource financière (devant les dotations de l'Etat)**. Net du reversement au FNGIR (96 860€), le produit de la fiscalité directe locale de la commune d'Anthon s'élève à 282 244€ (+1,4%) en 2017.

**Les bases fiscales de la commune sont moins élevées que celles de la moyenne nationale.** La TH représente 1 111€/hab contre 1 142€, la TF 706€/hab contre 1 045€, la TFNB 19€/hab contre 68€ et la CFE 174€/hab contre 408€.

Le nombre de logements imposés à la Taxe d'Habitation est de 430 en 2017 (dont 14 en tant que résidences secondaires), soit une augmentation de 3,36%.

La commune d'Anthon ne dispose donc pas sur ce plan, de marges de manœuvres pour accroître le produit de sa fiscalité sans recourir à une augmentation de ses taux d'imposition.

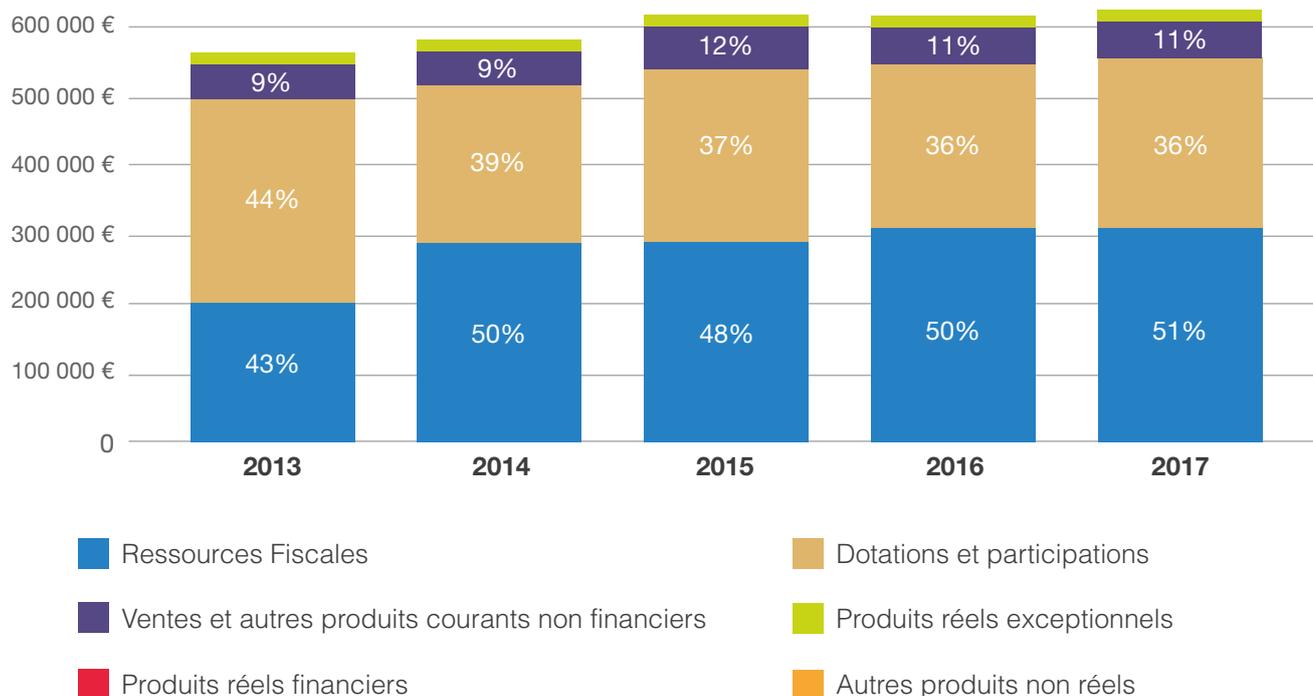
**La Municipalité a reconduit les taux de l'année 2016** qui avaient fait l'objet d'une légère augmentation afin de pouvoir faire face à de nouvelles charges de fonctionnement (le contingent incendie qui était aupa-

ravant pris en charge par la Communauté de Communes) :

- Le taux de la Taxe d'Habitation, **principale recette fiscale de la commune (47,23% du produit des 4 impôts locaux) reste à 13,89%**. Il est inférieur à la moyenne nationale (15,92%) et départementale (20,81%).
- Le taux de la Taxe Foncière Bâtie **se stabilise à 17,87%**. Il est supérieur à la moyenne nationale (14,08%) mais en dessous de la moyenne départementale (26,18%).
- Le taux de la Taxe Foncière Non Bâtie **reste inchangé à 52,34%**. Il est supérieur à la moyenne nationale (36,46 %) mais largement inférieur à la moyenne départementale (62,37%).
- Le taux de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) se situe à 20,37% contre 18,32% pour la moyenne nationale et 34,87% pour la moyenne départementale.

Les potentielles marges de manœuvres au niveau de la fiscalité se situeraient donc principalement au niveau du taux de la taxe d'habitation.

**Structure et évolution des recettes de fonctionnement**



## ■ Les charges de fonctionnement

Les charges réelles de fonctionnement augmentent, s'élevant à 560 024€ en 2017 contre 532 608€ en 2016 (+5,14%). Hormis **les charges financières qui diminuent de 6,18%**, la hausse concerne toutes les composantes : frais de personnel, achats et charges externes, dépenses d'intervention.

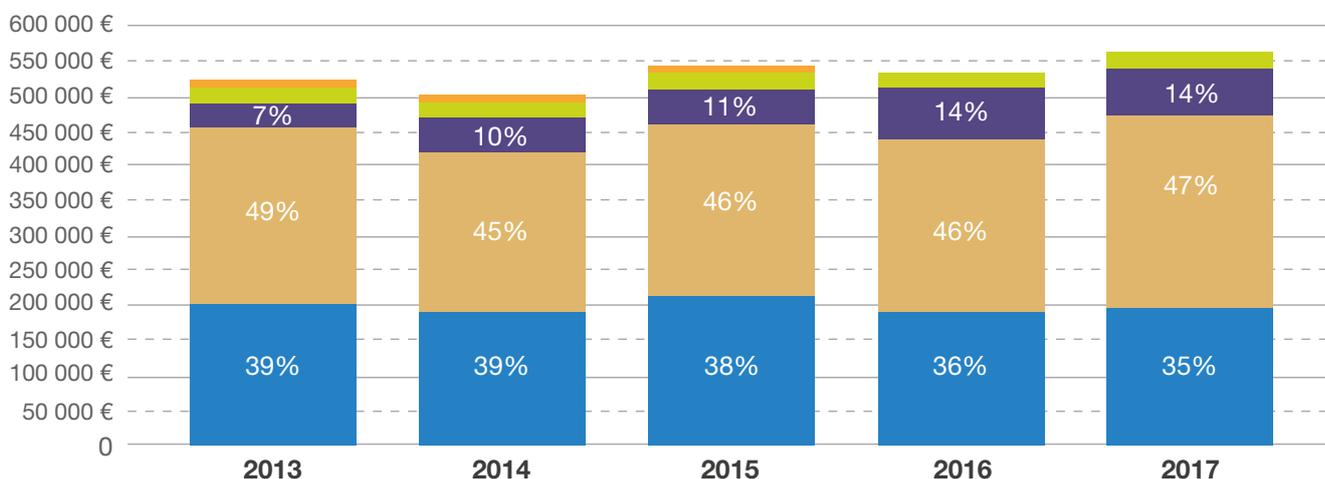
**Les frais de personnel** augmentent de 6,91%, après une baisse de 0,93% en 2016. Ils représentent 264 267€ soit **47,19%** du total des dépenses de fonctionnement. La reprise des frais de personnel **provient notamment de la revalorisation du point d'indice de la fonction publique**, de la poursuite de la mise en œuvre du dispositif « Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations » **et de la progression d'emplois contractuels liée à la réforme des rythmes scolaires (TAP)**. Exprimées en euros par habitant, ces dépenses atteignent 251€, ce qui reste inférieur à la moyenne nationale (299€) et départementale (1423€).

**Les charges générales** (achats et charges externes, entretiens et réparations) occupent le deuxième poste de dépenses (35,04% du total). Elles s'élevant à 196 212€ et augmentent de 2,13% après une baisse de 6,59% enregistrée en 2016. **Cette légère reprise s'explique en partie par le redémarrage de l'inflation**. Par habitant, **ce poste demeure toujours très inférieur à la moyenne nationale et départementale et témoigne donc des efforts constants par la commune de maîtriser ses coûts de fonctionnement**.

**Les charges de gestion courantes** s'élevant à 79 952€ (+9%) et représentent 14% du total des dépenses. Ce poste comporte les contingents et participations obligatoires qui résultent des conventions passées ainsi que les subventions versées aux associations.

**Les frais financiers** : (intérêts des emprunts) **enregistrent une nouvelle baisse (-6,18%)** pour atteindre un montant de 17 868€. Cette diminution est liée à celle de l'encours de la dette en absence d'emprunts nouveaux souscrits depuis l'année 2011.

Structure et évolution des dépenses de fonctionnement



- Charges générales
- Charges de personnel
- Charges de gestion courante
- Charges réelles financières
- Charges réelles exceptionnelles
- Autres charges non réelles

## ■ La Capacité d'Autofinancement

La Capacité d'Autofinancement brute de la commune a diminué de 19,42% entre 2016 et 2017, passant de 88 033€ à 70 940€, en raison d'une augmentation plus rapide des charges de fonctionnement (+5,14%) que des produits (1,66%). **Le niveau de la CAF brute de la commune lui permet de faire face au remboursement de sa dette en capital (39 537€ en 2017). Sa CAF nette du remboursement du capital des**

**emprunts est positive sur l'ensemble de la période 2013-2017.** Elle s'élève à 31 403€ et représente 4,97% de ses produits de fonctionnement en 2017 (8,05% en 2016). Elle est inférieure à la moyenne nationale et départementale. Son montant en euros par habitant est de 30€ contre 117€ pour la moyenne nationale et 273€ pour la moyenne départementale.

## ■ Les investissements et leur financement

Après deux années de baisse, les dépenses d'investissement de la commune repartent à la hausse, passant de 22 838€ en 2016 à 310 561€ en 2017.

Les principales réalisations pour cette année ont été :

- Extension du cimetière : 305 680€
- Aménagement de terrain : 11 418€
- Complexe sportif : 4 392€
- Clôture école/bibliothèque : 3 954€

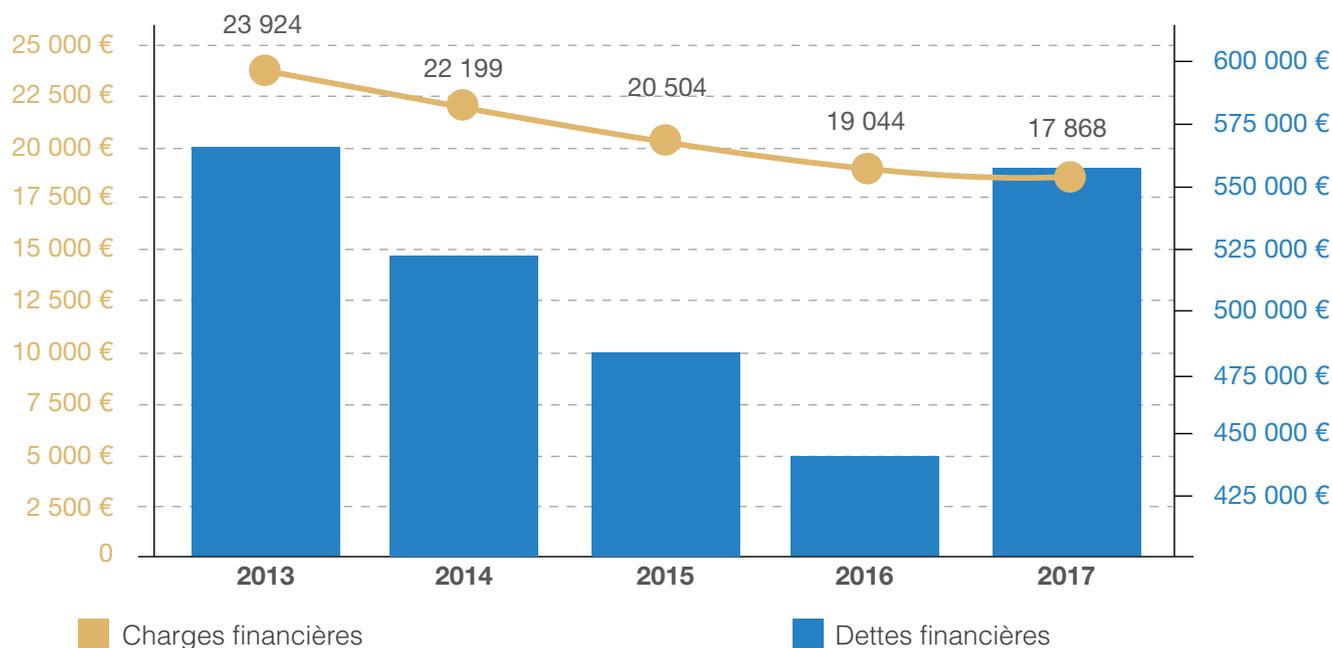
Les dépenses d'investissement ont été couvertes par les recettes d'investissement, composées de fonds globalisés (35 248€), de subventions (149 918€) et d'emprunts nouveaux (150 000€) pour un total global de 335 167€. Nous pouvons noter que les subventions reçues pour l'agrandissement du cimetière proviennent de la Communauté de Communes « Lyon Saint Exupéry en Dauphiné » (110 800€) et du Conseil Général de l'Isère (27 383€).

## ■ L'endettement

Le taux d'endettement de la commune augmente pour la première fois depuis 2014, suite à la relance de ses investissements (150 000€ d'emprunts nouveaux souscrits cette année pour un montant d'investissements de 310 561€). La pause des investissements sur les dernières années **a permis de restaurer une certaine marge de manœuvre que la commune**

**d'Anthon a mise à profit en 2017.** De plus, ce désendettement prolongé jusqu'en 2016 s'est accompagné d'une diminution des charges financières. Au 31 décembre 2017, l'endettement s'élève à 555 493€ et représente 528€ par habitant et **reste d'un niveau inférieur à celui de la moyenne nationale (697€/hab) et départementale (7 554€/hab).**

Evolution des dettes et des charges financières



## CONCLUSION DE LA COMMISSION FINANCES par Cédric Camp

L'analyse du Receveur Municipal a encore une fois souligné l'excellente gestion financière de la commune en 2017, malgré un contexte difficile dans lequel évoluent les collectivités locales de notre pays. Ce contexte demeure inchangé par rapport aux années précédentes : une diminution constante des dotations de l'Etat, accompagnée d'un accroissement de charges transférées aux communes.

En 2017, nous avons poursuivi les efforts rigoureux de gestion budgétaire entamés les années précédentes. Si les charges de fonctionnement ont augmenté de 5%, cela est principalement dû à des mesures sur lesquelles la commune n'a aucun pouvoir (augmentation du point d'indice des fonctionnaires, TAP,...), mais également à notre volonté de maintenir un service public de qualité face à l'accroissement de la population du village. Cette appréciation des charges reste toutefois modérée et conforme à notre équilibre budgétaire.

Cette maîtrise de nos dépenses est d'autant plus vitale que les produits peinent à augmenter. En effet, le constat de notre Receveur est sans équivoque : les dotations de l'Etat diminuent encore en 2017 (-4%). Si nous ne reviendrons pas sur le sujet de la diminution constante des dotations (évoqué lors des deux précédents bulletins), nous pouvons aborder celui des taxes locales. Alors que la fiscalité représente notre source de revenus la plus importante (51%) et celle sur laquelle nous avons encore la main, cette dernière est sérieusement remise en cause par la suppression de la taxe d'habitation. Aujourd'hui, aucune information n'est communiquée sur la manière dont sa suppression sera compensée et financée. La taxe d'habitation représente 47% de nos ressources fiscales.

Comment, pouvons-nous aujourd'hui préparer l'avenir de notre commune si nous n'avons aucune lisibilité sur ce qui représente 1/4 de nos produits ?

En 2017, la municipalité a pris la décision de ne pas augmenter les taux afin de ne pas accroître la pression fiscale que chacun subit au quotidien. Ce nouveau coup contre les collectivités pourrait remettre en cause ce principe dans les années à venir...

L'année 2017 a également été l'année du retour à l'investissement. La commune s'est retrouvée dans l'obligation d'agrandir le cimetière municipal. Cet investissement a été réalisé conformément aux principes d'équilibre budgétaire sur lesquels nous nous sommes engagés : un juste équilibre entre le recours à l'endettement, l'obtention des subventions et l'autofinancement. Si nous avons réalisé cet investissement, cela est principalement dû à la solidarité intercommunale (avec l'obtention du fonds de concours de la communauté de communes) mais également au bon niveau de CAF dégagé par nos excédents budgétaires passés pour recourir à la dette.

Cette année encore, la conclusion de la commission finances est identique à celles des années précédentes. Malgré tous les efforts que la commune déploie dans sa gestion financière (maîtrise des charges, prioriser l'investissement à l'utilité du plus grand nombre,...), l'avenir demeure plus que jamais incertain pour l'équilibre de nos budgets...

## BENITO EMMA



- Toilettage canin à domicile
- Alimentation pour chiens

**06 24 71 38 48**

**ONIN**

Charpente - Couverture - Zinguerie  
Ossature bois - Surélévation

Tél. 04 78 31 12 62  
Fax 04 72 02 22 90

9 chemin de l'Atelier  
69330 JONS

QUALIBAT  
LA QUALITE  
POUR TOUS  
LES ANGLAIS

# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE HENRI BODET

La bibliothèque « Henri Bodet » et ses bénévoles vous accueillent dans un cadre agréable pour découvrir l'univers de la lecture sur place ou en empruntant des livres pour une durée de 3 semaines.

Nous proposons également un grand choix de CD et de DVD prêtés par la médiathèque départementale de l'Isère, et changés tous les 6 mois.

Cinq magazines sont également à votre disposition : Wakou, Wapiti, et Sciences et Vie Junior pour les plus jeunes, ainsi que l'Ami des Jardins et Géo pour les adultes.



L'accès à la bibliothèque est gratuit et les adhérents peuvent emprunter 4 livres, 2 magazines, 2 CD et 2 DVD à chaque prêt pour une durée de 3 semaines.

Le 19 octobre, pour fêter halloween avec un peu d'avance, nous avons accueilli deux conteurs qui nous ont raconté des histoires « qui font peur ». La bibliothèque était alors décorée sur le thème des sorcières grâce à l'exposition prêtée par la MDI.

## HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi de 16h30 à 17h30

Mercredi de 15h à 16h30

Vendredi de 16h30 à 18h30

Samedi de 10h à 11h30

**RESTAURANT PIZZERIA GRILL**

**Le Verone**

Ouvert du lundi au vendredi midi et les mardis, jeudis, vendredis et samedis soirs  
Z.A LES 4 BUISSONS - À CÔTÉ DE CARREFOUR CONTACT - 38 230 TIGNIEU  
**04 78 32 60 94**

**CRUZ**  

**Auto-Pièces - Dépannage**

**NOUVEAU : agent AIXAM à St Romain de Jalionas**

**Enlèvement gratuit de véhicules destinés à la destruction**

**Vente PIÈCES DÉTACHÉES Neuves et Occasions**

**Véhicules neufs et occasion**

**DÉPANNAGE 7J/7 - 24H/24**  
**☎ 06 50 02 27 00**

Z.A. Les Serpollières - 18, rue des Chênes Verts - 38460 Saint-Romain-de-Jalionas  
Tél. 04 74 18 10 40 - Fax 04 74 18 56 07 - [cruz.auto.pieces.depannage@gmail.com](mailto:cruz.auto.pieces.depannage@gmail.com)

**Entretien, réparation véhicules toutes marques, sans permis, utilitaires**

## ■ Les effectifs

Comme indiqué dans les dernières nouvelles d'Anthon d'octobre 2018, les effectifs sont passés de 108 élèves à 130 se répartissant ainsi :

- **Petite Section / Grande Section** : 29 élèves. Madame Déborah OUDET et Madame Elisabeth FALCOZ (ATSEM)
- **Petite Section / Moyenne Section** : 29 élèves. Madame Marie-France DUBOIS et Madame Annick FONTANA (ATSEM) le matin ainsi que Coraline ALLAIX (ATSEM) l'après-midi.
- **CP / CE1** : 25 élèves. Madame Odile PERRISSIN et Monsieur Maxime GAILLARD
- **CE1 / CE2** : 24 élèves. Monsieur Maxime DOMERG
- **CM1 / CM2** : 23 élèves. Madame Cécile HAYS

Pour faire suite à l'installation d'un TBI (Tableau Blanc Interactif) dans la classe de CP en 2017, la municipalité a installé 3 TBI supplémentaires dans les autres classes.

Les horaires applicables de la semaine de quatre jours de notre école sont les suivants pour les temps scolaires : ouverture du portail 10 minutes avant le début de la classe :

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi :**  
**8h30 à 11h30 puis 13h30 à 16h30**

Les élèves vous présentent leur classe :

### Classe des PS/MS

Bonjour,

Nous sommes la classe de PS et MS. La maîtresse s'appelle Déborah et Elisabeth est toujours là pour nous aider (ATSEM). Nous sommes 29 enfants. Il y a 19 petits et 10 moyens. A l'école, on vient pour jouer et apprendre à lire et compter.



### Classe des MS/GS

Nous sommes la classe de MS et GS. La maîtresse s'appelle Marie-France. Elle joue de la guitare quand nous chantons. Nous sommes 29 enfants. Annick (le matin) et Coraline (l'après-midi) sont aussi là pour s'occuper de nous.



### Classe des CP/CE1

Nous sommes la classe de CP/CE1. Nous sommes 25 élèves. Nous avons une maîtresse et un maître. Notre maîtresse s'appelle Odile PERRISSIN. Elle est aussi la directrice de l'école. Le jeudi, c'est le maître qui s'occupe de nous. Il s'appelle Maxime GAILLARD. Il y a aussi Fanny qui aide un enfant de la classe.



## Classe des CE1/CE2

Nous sommes la classe de CE1/CE2. Nous sommes 24 élèves. Notre maître s'appelle Maxime DOMERG. Laurence est là pour aider un enfant de la classe. Il y a 5 CE1 et 19 CE2. Nous aimons beaucoup chanter et nous avons de la chance car le maître joue de la guitare.



## Classe des CM1/CM2

Nous sommes la classe de CM1/CM2. Nous sommes 23 élèves : 10 CM1 et 13 CM2. Notre maîtresse s'appelle Cécile HAYS. Cette année, toute l'école (des PS au CM2) va travailler sur le thème du cirque. Nous sommes impatients de commencer les ateliers cirque avec l'intervenant.

## ■ Le périscolaire

Suite à de nombreuses arrivées dans notre village et à l'augmentation des effectifs dans notre école, la municipalité a réagi en engageant une ATSEM supplémentaire l'après-midi. Elle continue sa réflexion pour la cantine et la garderie. Des solutions sont envisageables à court terme afin de répondre à cette problématique.

Nous tenons aussi à remercier le personnel communal pour son investissement et son professionnalisme. Pour exemple, la salle de la garderie qui a été magnifiquement décorée par Véronique et Coraline.



## Paysagiste, Créateur de Jardins



Béton décoratif, résine drainante, dallage, enrochement, arrosage intégré, bassin, pavage, entretien de jardin, taille, élagage, piscine coque et spa...

12 Imp des Diamants  
38280 Villette d'Anthon  
Tél : 04 78 31 26 21

[www.sarلمانon.fr](http://www.sarلمانon.fr)  
[contact@sarلمانon.fr](mailto:contact@sarلمانon.fr)

## ■ Le Conseil Municipal Enfants

Les élections au Conseil Municipal Enfants ont eu lieu le jeudi 18 octobre 2018. 5 élèves de CM1, 5 élèves de CM2 ont été élus.

Nous vous présentons le compte rendu de la première réunion du Conseil Municipal Enfants.

- **CM1** : Clara DAUS, Léo D'ATTOMA, Lou-Anne FILINGERI, Yann GALLIA, Pénélope THOMAS
- **CM2** : Margot MULLER, Loan PLESSIER, Mélina RIZZONE, Maëva ROUX, Lorenzo SALERNO





*Livraison à domicile*

**ETABLISSEMENT  
BUISSON**

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi  
6h30 – 13h / 15h30 – 19h30  
Samedi : 7h – 13h / 15h30 – 19h  
Dimanche : 7h – 13h

**BOULANGERIE  
PATISSERIE  
ARTISANALE**

108, Av. des Cèdres  
38280 VILLETTE D'ANTHON

Tél. 04 78 31 25 09 – Fax 04 72 02 20 84  
etsbuisson38@gmail.com



**M A I S O N  
M A R T I N**  
depuis 1950  
A r t i s a n  
f l e u r i s t e

21, rue Grammont  
38230 PONT DE CHERUY

Tél 04 78 32 17 30  
daniel-martin0465@orange.fr

I n t e r f l o r a

## ■ Compte-rendu du Conseil Municipal Enfants du 12 novembre 2018

**Présents :** Yann, Clara, Pénélope, Lou-Anne, Léo D. Maëva, Loan P., Léo P.

Les élus se sont tous présentés et ont proposé une idée principale présente dans leur profession de foi.

- Maëva a proposé de mettre des poules dans l'arbo-retum pour éliminer les déchets et récolter les œufs et de manger parfois à la cantine avec des personnes âgées.
- Pénélope souhaite organiser une vente de gâteaux pour récolter des fonds pour la SPA.
- Clara a proposé une sortie cinéma.
- Léo aimerait plus d'hamburgers-frites à la cantine.
- Lou-Anne a proposé l'idée d'une balade au bord du Rhône.
- Mélia a demandé plus de bancs et de poubelles dans la cour.

Michel Brivet et Cédric Camp ont trouvé les idées très bonnes et souhaitent faire travailler les enfants sur le développement durable dans la commune. D'ailleurs, cette année les élus du conseil municipal enfants iront visiter l'usine de tri des déchets de Chavanoz.

Michel et Cédric ont insisté sur la responsabilité des élus pour montrer l'exemple.

**Absents et excusés :** Lorenzo, Margot

Il a été rappelé les différents projets en cours de financement :

- Sécuriser les jeux pour enfants.
- Monter les barrières du city-stade n'est pas possible car cela coute trop cher à la commune.

Les élus ont présenté également leurs idées sur la conservation et l'exposition de l'arbre de la paix fabriqué par les élèves de CP-CE1 et CM1-CM2 pour la commémoration du 11 novembre.

Un vote a eu lieu entre différents lieux : la mairie, sous le préau, dans la salle de motricité... Il a été décidé qu'il serait placé sous le préau de l'école. Les élèves ont soulevé différents problèmes quant à ce lieu. Michel et Cédric ont proposé l'idée de l'entourer de barrière afin de le protéger et de protéger les petits des fils de fer.

De nouvelles discussions auront lieu à ce sujet lors de la prochaine réunion du conseil municipal enfants afin d'être sûr de l'emplacement de l'arbre.

Le 12 novembre 2018.

*Les élus*





**Ets JC Giraud sarl**  
*Maître Artisan Depuis 1969*



**CHAUFFAGE TOUTES ENERGIES : FIOUL - GAZ - BOIS - GRANULES**  
**CLIMATISATION - POMPES A CHALEUR - SOLAIRE**  
**DEPANNAGE PLOMBERIE & SALLE DE BAINS CLES EN MAINS**  
**MANIPULATION DES FLUIDES FRIGORIGENES**

**04 78 32 14 06**

**PONT DE CLERUY**






## ■ Parents d'élèves

Les parents d'élèves participent au conseil d'école une fois par trimestre. Nous sommes le lien entre l'ensemble des parents et des membres de la communauté éducative. Nous abordons aussi bien la vie scolaire que périscolaire.

Notre mail : [parentsdelevesanthon@yahoo.fr](mailto:parentsdelevesanthon@yahoo.fr)

Le trombinoscope des parents d'élèves élus pour l'année 2018-2019 est consultable sur le site de la mairie : <http://www.mairie-anthon.fr>



**SAS**  
**JIDELEC**

**Bruno BARTHEZ**  
Installation Dépannage Electrique  
- Particulier - Entreprise

Mail : [jidelecsas@sfr.fr](mailto:jidelecsas@sfr.fr)  
Port. 06 08 60 09 18

5, Rue de la Fraternité  
69330 JONAGE

**SDG**  
**MARBRENERIE**

Taille de pierre  
Décoration

Tous travaux funéraire  
Organisation obsèques

**04 78 31 49 03**

[marbreriesdg@orange.fr](mailto:marbreriesdg@orange.fr)  
[www.marbrerie-sdg.com](http://www.marbrerie-sdg.com)

## ■ Réalisations de l'année 2018

Aux « Terrasses d'Anthon », rue du Petit Veylon, les deux derniers terrains disponibles se sont finalement vu accorder leurs permis de construire. Les travaux de la majorité des maisons et de leurs abords sont maintenant achevés, réalisant un ensemble soigné et harmonieux qui au total comptera 11 habitations.

Au cours de l'année qui s'achève, un permis de construire a été instruit pour chacun des 10 terrains du lotissement «Les 3 Chênes» et l'achèvement des premières maisons construites a permis d'accueillir de nouveaux habitants sur le territoire de notre commune.

Au cours des premiers mois de l'année 2018, les travaux de voirie des 2 ensembles : «les Jardins du château» et «le Parc du château» ont été achevés. Au fil des mois les permis de construire se sont succédés.

Dans un premier temps, en fin d'année 2017, ce furent ceux des 2 petits collectifs de 6 logements qui ont été déposés et accordés. Par la suite, rapidement en 2018, tous les lots destinés à des maisons individuelles ont fait l'objet de dépôts de permis. A l'heure

actuelle, ils sont pratiquement tous en cours de réalisation. A terme, nous totaliserons donc 6 maisons individuelles au «Jardin du château» et 6 autres maisons individuelles, en plus des deux petits collectifs, au «Parc du château».



**Les Terrasses d'Anthon**



**Lotissement des 3 Chênes**



**Le parc et les jardins du Château**



**Le parc et les jardins du Château vus de l'est**



**Emplacement du futur îlot 3**

## ■ Projets de l'année 2019

La modification de notre PLU, encore actuellement à l'étude, a donné lieu en 2018 à plusieurs réunions de travail et de concertation avec le bureau d'étude et les administrations impliquées dans ce processus. Cette modification doit se réaliser dans le triple but de préciser certains points du règlement, de rendre

constructible l'îlot 3 du secteur du château (conformément à l'OAP du PLU), mais également de mieux maîtriser le développement de nouvelles constructions dans des secteurs plus anciens pour préserver leurs caractéristiques et qualités initiales.

## ■ Éclairage public

Nous vous l'annoncions en 2017, nous avons transféré notre compétence « éclairage public » au SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère, auquel nous adhérons déjà pour la partie électricité, et qui vient de développer cette nouvelle compétence).

Ainsi, nous bénéficions de conditions préférentielles et négociées pour l'entretien de notre réseau d'éclairage public, ainsi que d'aides au financement d'investissements ou renouvellements.

Le SEDI perçoit les taxes sur l'électricité pour le compte de la commune, et nous les restitue avec un bonus de solidarité pour les petites collectivités sous forme d'aides ou subventions.

Après un diagnostic, nous avons fait le choix de renouveler l'ensemble de notre réseau d'éclairage par du matériel « led », et de restaurer les différentes armoires de commande ; ceci afin de réduire les consommations d'énergie, améliorer la qualité de l'éclairage tout en réduisant les nuisances environnementales liées à la lumière.

Au terme de ce programme, nous pouvons attendre des économies annuelles :

- De consommation = -41300 kwh, soit -29%
- Financières = -5000€, soit -26%
- De CO2 = -5000kg eq

Aussi, sur un coût total d'investissement estimé à 78 000€, seuls 24 000€ resteront à la charge de la commune après financement du SEDI. On peut alors espérer un retour sur investissement d'environ 5 ans...

Initialement prévu en 3 tranches de 2017 à 2019, ce programme a pris du retard en ne débutant qu'en 2018, et compte tenu des « redistributions budgétaires », il s'étalera finalement sur 4 ou 5 années.

Enfin, en 2018 ont été réalisés les travaux sur les armoires de commande, et le renouvellement de 35 luminaires sur 136...

## ■ Travaux de voirie

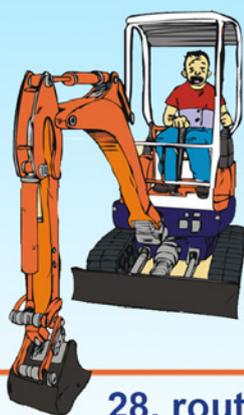
C hemin de Veylon, nous avons procédé au remplacement du dernier tronçon en diamètre 80 de la colonne d'eau pour le passer en diamètre 100 comme le reste du réseau. Cela permettra une meilleure fluidité de notre bouclage sur le haut du village. Après travaux, la tranchée sera bouchée provisoirement avec un bicouche afin de laisser passer l'hiver mais aussi de permettre au sol de se tasser. La reprise complète du tapis et des accotements se fera au printemps lorsque le temps le permettra.

Un remerciement aux riverains pour leur compréhension, face aux désagréments causés lors du chantier.



Des travaux de réaménagement et d'embellissement à l'entrée du village ont été réalisés. Nous avons repris les entrées sur la partie communale avec de l'enrobé et création de stationnements. Pour les

parties non franchissables, un traitement au béton a été appliqué afin de bien les distinguer. Pour faciliter l'entretien, les trottoirs en ghorr de la chicane ont été remplacés par de l'enrobé.



**Vincent**  
**MULTISERVICE**

**SOS TONDEUSE**

**06 01 81 83 07**

**28, route de Lyon - 38280 Anthon**

- *Location mini-pelle à l'heure avec chauffeur*
- *Transport de matériaux*
- *Location matériels divers, tondeuses*
- *Dépannage à domicile, réparation, entretien, matériels de motoculture et tondeuses toutes marques*

Liste Tarifs sur [www.vincent-multiservice-38.com](http://www.vincent-multiservice-38.com)  
Mail : [contact@vincent-multiservice-38.com](mailto:contact@vincent-multiservice-38.com)

## ■ Travaux d'arrachage impasse Revois

Dans l'impasse du Revois, à la limite du lotissement des 3 chênes, nous avons réalisé des travaux d'arrachage de la haie en place ainsi que du grillage que nous avons remplacé par un grillage rigide avec soubassement en béton. Cette opération va permettre d'améliorer la croissance des arbres présents dans l'espace vert et de supprimer la gêne occasionnée aux nouvelles habitations.



## ■ Nettoyage d'automne

Nous avons constaté, lors de notre matinée nettoyage du village, que malgré nos opérations régulières ainsi que le travail quotidien de nos employés communaux, nous trouvons toujours autant voir plus de déchets dans la nature, bois, chemins de terre, bord des routes, jetés par des personnes peu sensibles à l'environnement.

Pour cela je tiens à remercier tous nos fidèles bénévoles, enfants et habitants ainsi que nos chasseurs, toujours présents et volontaires pour ces opérations de lutte contre la pollution environnementale.

Merci à tous et restons mobilisés.

*Frédéric Chauvet*  
Adjoint à l'environnement



## Au nom de la commission environnement

Au nom de la commission environnement, ainsi que de toute l'équipe municipale, je tiens à saluer et remercier les initiatives individuelles qui consistent à ramasser les déchets jonchant le sol devant chez soi, mais aussi en se promenant dans les bois et chemins. Cet acte de civisme me fait penser à ce que propose l'association « Run Eco Team », courir pour un monde plus propre, qui s'est développée dans une centaine de pays. Cette association propose aux joggeurs de ramasser les déchets pendant leur course, afin de ré-

duire leur nombre sur la planète. Je me réjouis de croiser de temps en temps des habitants revenant à leur domicile de la même façon avec les mains pleines de déchets ramassés durant leur balade ou footing. Surtout ne baissons pas les bras et restons mobilisés face à la bêtise.

Un grand merci.

*Frédéric Chaulet*  
Adjoint à l'environnement





### MANON Jardinage Services

Taille de haie - Tonte  
Entretien du jardin  
Service à la personne

6, allée de la Pléiade - 69330 JONAGE  
Tél. 04 78 31 26 21 - [contact@sarlmanon.fr](mailto:contact@sarlmanon.fr) - [www.sarlmanon.fr](http://www.sarlmanon.fr)



## MEMBRES DU C.C.A.S.

Président : Bruno Bon

Responsable commission : Hervé Le Grand

Conseillers : Pâquerette DESSAIX JOLIVET, Jean Luc CLAVEL, Christian GASNIER

Représentants extérieurs : Marie-Thérèse RADIX, Christiane MASSON, Karine MOURIER, Gérard LOMBAR

Les membres de la commission du CCAS ont changé, Jean Luc CLAVEL et Christian GASNIER ont remplacé Agnès MOLINARI et Laurence GOTTI.

Pour l'année 2019, le CCAS prépare une animation à la salle des fêtes Emile BLASQUEZ : le 28 Avril 2019.

Le CCAS propose la mise en relation des personnes avec les services de téléalarme ou le portage de repas, vous pouvez vous rendre en mairie pour tout renseignement.

Par ailleurs, le CCAS soutient l'association « Les Bouchons de l'Espoir » qui récolte différents types de bouchon plastiques pour les recycler dont les fonds obtenus financent des projets pour des personnes en difficulté. La dépose de ces bouchons peut se faire soit en mairie, soit à la superette ou à l'école.



**Bouchons de l'Espoir : bouchons acceptés**

Le relais d'Anthon est l'un des sept relais qui composent la paroisse Ste-Blandine de Bourbre. Une équipe de sept bénévoles le constitue.

Les rôles de notre relais sont multiples, en autre :

- Assurer les besoins locaux pour ce qui est des célébrations mensuelles
- Célébrer des baptêmes
- Visiter les malades,
- Accueillir les familles en deuil
- Le cas échéant, animer la catéchèse des enfants.

Les offices religieux ont lieu :

- le premier samedi, à 18 heures et le 3<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois à 9 h 30.

Pour tous ceux qui le souhaitent, l'église est ouverte tous les samedis matin à 10 heures pour le chapelet.

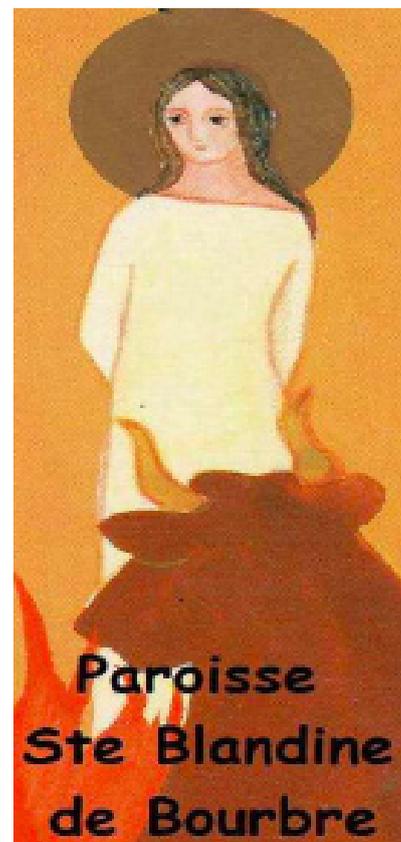
La paroisse Ste-Blandine de Bourbre compte 3 prêtres :

- Le Père Ernest, le Père Joseph ainsi que le Père Antoine, nouvellement arrivé.
- Un diacre, en la personne de Patrick Gauthier.

Le relais participe, au sein de la paroisse, aux actions telles que les « 24 heures de prières » qui se sont déroulées l'an dernier.

Certaines célébrations font l'objet d'horaires particuliers. Le calendrier actualisé ainsi que des informations propres à notre relais sont consultables sur le panneau d'affichage, à l'église. Vous pouvez aussi accéder à des informations relatives aux évènements de la paroisse et plus largement du diocèse sur notre site internet [www.diocese-grenoble-vienne.fr](http://www.diocese-grenoble-vienne.fr)

D'une manière générale, notre église est un lieu d'accueil. Croyant ou non, simple visiteur, paroissien, vous êtes tous invités à y entrer...




**MATÉRIEL PÉTROLIER  
SERVICES**  
Spécialiste de la station carburant privative.  
[www.mpservices.fr](http://www.mpservices.fr)  
Tél. : 04 78 49 43 80



**Mutuelle de l'est**  
LA BRESSE ASSURANCES  
Créateurs de solidarité  
Agent général - N°ORIAS 07017541

Habitation • Auto • Immeuble • Protection Juridique  
Multirisque Professionnelle • Assurance Equidés • Santé  
Prévoyance • Placement • Epargne • Retraite

Cabinet CAMUS-GEOFFRAY Marie-Françoise  
4 Rue de la Poste  
BP 5  
38230 CHAVANOZ

Tél : 04.78.32.23.42  
Fax : 04.72.02.95.94  
[www.mutuelledelest.fr](http://www.mutuelledelest.fr)

# A MICALE D'ANTHON

En cette fin d'année 2018, petite rétrospective des manifestations que vous a proposé l'Amicale d'Anthon :

Tout d'abord, début septembre, tous les habitants d'Anthon étaient conviés à célébrer « la fête du village ».

Les festivités commencèrent dans l'après-midi :

- Vous aviez la possibilité de vous essayer aux combats de Sumo malgré la chaleur !
- La section photo exposait une partie de leurs clichés,

- Un atelier de maquillage était proposé aux enfants
- Sans oublier les incontournables « casse boîte » et « pêche à la ligne »

Et pendant que chacun s'amusait, les jambons à la broche se faisaient « dorer la pilule » !

A la tombée de la nuit, les portes de la salle Emile BLASQUEZ se sont ouvertes pour que la centaine de convives prennent place au repas suivi du bal.



15 jours plus tard, tous les membres de l'Amicale ainsi que ses fidèles bénévoles se sont retrouvés à l'aube pour finaliser la mise en place du **vide grenier**.

Au fur et à mesure que le soleil se levait, exposant et visiteurs prenaient place.

Nous avons accueilli un nombre record d'exposants.

Le nombre de visiteurs a lui aussi fortement augmenté.

En raison d'une météo exceptionnelle pour un mois de septembre, la buvette a été prise d'assaut ! La fameuse « glace à l'italienne » fut la star de cette journée.

Nous pensons donc reconduire cette manifestation en 2019.





## ■ Concours de coinche

Après un repos bien mérité, les membres de l'amicale ont repris du service pour l'organisation du concours de coinche.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 40 doublettes.

## ■ Colis de Noël

Et pour finir l'année dans la bonne humeur, le 15 décembre a eu lieu la tournée des colis de Noël pour les cheveux blancs du village.

Ce moment d'échanges avec les mémoires vivantes permet à chacun de se remémorer quelques anecdotes.



# AUTOSUR

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

**Tél. 04 78 30 18 51**

**38280 VILLETTE D'ANTHON**

**ZI 14 rue des Rubis  
38280 Villette d'Anthon**

**E-mail : villettecontrole@gmx.fr**

# ROUX

**IMAGE SON MULTIMÉDIA MÉNAGER**

**- SAV - 04 74 80 38 62**

**TV - Hifi - Vidéo - Electroménager  
Multimédias - Meubles - Literies - Salons  
Cuisines sur mesure avec décoration conseil**

**59 Route de Crémieu - 38230 TIGNIEU**

**Tél. 04 72 02 90 04**

**contact : pperrat@sas-rouxfr**

**Be digital**  
je suis group

# A NCIENS C OMBATTANTS

Nous sommes arrivés à la fin de notre association. En effet, le 31 décembre 2018 l'Association des Anciens Combattants d'ANTHON va cesser.

Nous avons fait une réunion extraordinaire le 5 Octobre 2018 pour trouver un président et un trésorier en remplacement de Mr LEROY, mais personne ne s'est présenté, ce qui nous oblige à prendre une telle décision.

J'ai présenté un projet pour que les anciens combattants d'ANTHON deviennent adhérents des anciens combattants de CHAVANOZ (pour ceux qui le désirent), ce qui permettrait de continuer les projets de

CHAVANOZ (fête des Rois le 06 janvier 2019 – vente du boudin, sabodets, saucissons, prévue le 19 janvier 2019 en remplacement de la vente du 17 novembre 2018 qui a dû être annulée).

Ensuite, nous aurons une dernière réunion avec CHAVANOZ, le jour de leur Assemblée Générale, le 02 février 2019 (mise au point de la fin de notre Association que nous avons créée en août 2014).

Tout ceci est à suivre et sera clos très bientôt...

*Georges Leroy*  
Le Vice-Président

## ■ Principales activités saison 2019 adressées aux anciens combattants d'Anthon :

- **Dimanche 6 janvier 2019** : Repas et tirage des Rois.
- **Samedi 19 janvier 2019** : Matinée Boudins/Sabodets dans la salle Georges Marguet. Il n'y aura pas de vente directe à Anthon : passez vos commandes avant le 06 janvier 2019 à Mr Leroy.
- **Samedi 2 février 2019** : Assemblée Générale Annuelle Ordinaire à la salle Georges Marguet de 8 heures à 16 heures.
- **Mardi 19 mars 2019** : Participation à la cérémonie organisée par la FNACA – Cérémonie principale à ANTHON.
- **Mercredi 8 mai 2019** : Commémoration de la Victoire et repas avec « le Monde Combattant » à CHAVANOZ.
- **Samedi 8 juin 2019** : Cérémonie commémorative au monument, pour les soldats morts en Indochine.
- **Jeudi 13 juin 2019** : Visite du Mémorial d'Izieu avec les élèves de CM2.
- **Début juillet 2019** : « Journée festive » pour les membres et les ami(es) de notre Amicale.
- **Vendredi 1er Novembre 2019** : Rassemblement aux cimetières de CHAVANOZ pour nous recueillir sur les tombes de nos camarades disparus.
- **Lundi 11 novembre 2019** : Cérémonies commémoratives au monument aux morts et repas avec « le Monde Combattant »
- **Samedi 23 novembre 2019** : Matinée « Boudins-sabodets » dans la salle Georges Marguet
- **Jeudi 5 décembre 2019** : Cérémonies commémoratives au monument aux morts pour les soldats morts en Algérie, Maroc et Tunisie.

Nous vous remercions par avance de votre participation à ces activités.

VOS AMÉNAGEMENTS POUR DEMAIN

**GUILLAUD TP**  
CANALISATIONS VRD

Au service des collectivités et des privés

► Canalisations ► Voirie Réseaux Divers  
► Aménagements hydrauliques ► Travaux chez le particulier

► **EXPERIENCE**  
Présent depuis 40 ans dans le secteur des Travaux Publics.

► **PROXIMITÉ**  
Implanté à St Jean de Boumay, présent à Vienne, Bourpin, Est lyonnais.

► **COMPÉTENCE**  
Une équipe à taille humaine et opérationnelle.

► **REACTIVITÉ**  
Un service d'astreinte (réseaux et voirie).

Contactez-nous : 04 74 58 68 16  
Consultez notre site : [www.guillaudtp.fr](http://www.guillaudtp.fr)

**GUILLAUD TP** Zone industrielle Prê de la Barre  
38440 SAINT JEAN DE BOURMAY

NOUS RÉALISONS CHAQUE JOUR UNE GESTION GLOBALE DE VOS AMÉNAGEMENTS

*Aujourd'hui, nous sommes là pour rendre hommage à tous les soldats morts pour la France lors de la première guerre mondiale. Nous allons vous citer deux phrases de Nelson Mandela qui parlent des droits de l'Homme.*

*« Les droits de l'Homme sont toujours une éducation à la paix, à la liberté et à la dignité.*

*La guerre, les inégalités, les injustices touchent par essence à ce que les hommes ont en commun dans la famille humaine : le droit à l'égalité, à la tolérance et au respect. »*

*Nous avons écrit avec les CP-CE1 un message d'espoir : nous voulons vivre libres, unis, solidaires, égaux et en paix.*

Clara : Merci pour tout ce que vous avez fait pour nous.

Gabin : Etre ensemble, c'est ne pas faire la guerre.

Romane : Nous nous soutenons les uns les autres.

Jazz : Respecter, c'est sauver la planète.

Emma : Vous vous êtes bien battus pour la France, merci beaucoup.

Romain : S'unir, c'est être ami.

Margot : A l'heure de l'armistice, je te remercie d'être libre dans le pays dans lequel je vis.

Luca : Protéger, c'est faire la paix.

Deborah : On vous remercie, reposez en paix.

Bastien : S'entendre, c'est ne pas se disputer.

Mélina : Vivez en paix.

Chiara : Ecouter, c'est comprendre les autres.

Pénélope : Nous honorons la fraternité et la patrie le jour et la nuit de l'armistice.

Marlon : Donner, c'est aider ceux qui sont malheureux.

Loan : On vous remercie du fond du cœur.

Tessa : Aider, c'est donner du bonheur.

Léo P. : Ce cauchemar est fini.

Carolina : Partager, c'est faire plaisir.

Elise : On a la chance de vivre unis.

Camille V. : Aimer, c'est ne plus se battre.

Rachel : Nous remercions tout ceux qui sont morts.

Nina : Se rassembler, c'est pour

garder la paix.

Yann : Vivre libres, égaux et comme des frères.

Lisandro : Se souvenir, c'est penser aux soldats morts pour la France.

Clémence : Vivons en paix.

Camille B. : Commémorer, c'est être là avec vous.

Lou-Anne : Merci beaucoup, ça restera gravé dans notre cœur.

Lyam : Espérer, c'est vouloir un monde en paix.

Léo D. : Nous sommes unis ensemble pour la paix !

Lily : La guerre n'est pas la solution pour régler les problèmes.

Loan D. : Pourquoi la guerre et pas la paix ?

Théo : Merci pour la France.



*La municipalité remercie encore l'implication des élèves et de leurs institutrices envers ce devoir de mémoire.*

## ■ Association Intercommunale de Chasse Agréée

Les chasseurs d'Anthon-Chavanoz, Vous les connaissez peut-être ? Qui sont-ils ? Les personnages parodiés par le célèbre sketch des Inconnus ? Ils en rient eux-mêmes !

Non, ces passionnés sont bien loin de cette délirante caricature... Ils sont issus de tous les milieux professionnels, ouvrier, fonctionnaire, dentiste, garagiste, agriculteur, employés, patrons, cadres,... Vous les voyez arpenter les champs ou attendre des heures en tenue orange fluo, de septembre à février, au milieu de la campagne qu'ils partagent avec vous. Ils vous salueront courtoisement lorsque vous les rencontrerez. Ils ont fait serment de respecter les consignes de sécurité du chef, Jaquy Buatois, Président de l'AICA.

Ils organisent tout au long de l'année des manifestations à caractère festif sur les deux communes : concours de pétanque, de belotte, vente de diots, boudins, sabodets. Vous les rencontrerez lors des opérations du téléthon ou des journées de nettoyage de printemps ou d'automne.

Ce sont les chasseurs d'Anthon-Chavanoz.

Les 52 sociétaires (dont 5 gardes-chasse agréés) se partagent et aménagent un territoire chassable d'environ 760 hectares, sur lequel ils ne rencontreront pas de gallinette cendrée, mais plus certainement des faisans, perdrix, pigeons, bécasses, lapins ou lièvres pour le petit gibier, et renards, chevreuils et sangliers pour le grand gibier.

En attendant de vous rencontrer lors d'une balade ou d'une prochaine manifestation, les chasseurs d'Anthon-Chavanoz vous souhaitent une bonne année nature 2019 !

### COMPOSITION DU BUREAU

**Président** : Jaquy BUATOIS - 06 81 03 65 61

**Vice-Président** : Guy TETE : 06 71 50 77 15

**Secrétaire** : Gilles VARNET : 06 50 36 89 40

**Secrétaire Adjoint** : Gérard ROCHE : 06 29 99 85 66

**Trésorier** : Gérard TROUBA : 06 66 35 95 83

**Trésorier Adjoint** : Olivier GARCIA : 06 63 92 40 19



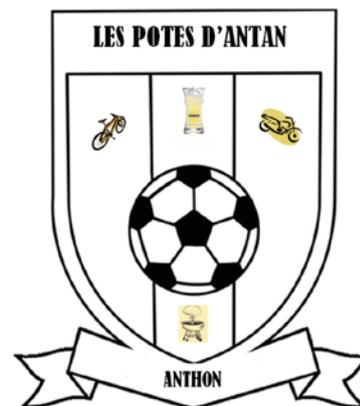
**A**vant tout, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2019.

Pour l'année 2019, notre association va reconduire deux de ses manifestations. Le 9/02/2019, nous allons cuisiner de nouveau les moules frites avec une autre organisation pour que les frites puissent être servies plus vite.

Notre concours de pétanque aura lieu le 22/06/2019, sur le jeu de boules de la salle des fêtes.

Le plus gros travail pour nous se déroulera au mois de mai, les 4 et 5 précisément. C'est à cette date que le village va être perturbé par des rues barrées et des déviations, pour pouvoir donner libre cour à des fous du volant silencieux. En effet, le dimanche 5 au matin à 9h, vont s'élancer des caisses à savon, pour une manche d'essai et trois manches de qualification (dans des descentes effrénées) pour le championnat de France.

Pour que la journée soit festive, nous espérons que quelques caisses artisanales (dites folkloriques) se grefferont au spectacle.



Le règlement de construction se trouve sur le site de la Mairie, rubrique « Associations » - « Les potes d'Antan ».

Pour ce qui est des balades, mise à part l'étape du tour de France, Albertville/Val Thorens le 27/07/2019, nous n'avons encore rien prévu.

Départ le vendredi 26/07 à 8h pour l'étape du lendemain. Retour le dimanche 28/07 en fin de matinée



## ANTHON

### Le 05 Mai 2019

## Course de Caisses à Savon

Championnat de France

**Buvette, Restauration, Animations**

**Renseignements et Inscriptions : 06 15 25 19 28**

[www.mairie-anthon.fr](http://www.mairie-anthon.fr)

Bonjour à tous,

L'année 2018 s'est terminée en beauté pour le Sou des écoles avec son édition du Beaujolais qui a connu un franc succès et la première édition de son Marché de Noël !!

Quelques photos pour illustrer ces deux dernières manifestations :

## Beaujolais Nouveau



Cela a d'ores et déjà permis de financer ou de participer au financement pour ce premier trimestre de certains projets comme :

- Le projet pédagogique de l'année
- La sortie de la matinée à Pres-sins des CM2
- L'atelier Lego
- La sortie cirque
- Les cadeaux de Noël des 5 classes

Et voilà, une nouvelle année commence avec encore des nouveautés...Mais aussi avec nos événements incontournables :

## Nouveauté : 2 soirées de société pour les enfants

- Le Vendredi 8 Février 2019
- Le Vendredi 8 Mars 2019

## Chasse aux trésors de Pâques :

- Samedi 6 Avril 2019

## Marché de Noël :



## Kermesse :

- Vendredi 14 Juin 2019

Encore un événement en cours de discussion, nous vous tiendrons informés bien sûr !!

Toute mon équipe se joint à moi pour vous souhaiter à tous et toutes une excellente année 2019 !!

Nous espérons vous voir toujours aussi nombreux à nos manifestations !

Merci à tous nos bénévoles et un grand merci à toute mon équipe qui a eu un premier trimestre assez intense en manifestations !!  
Bravo les filles !!

*Floriane Plessier*

Présidente du Sou des écoles.



## BUREAU

Présidente : Floriane Plessier

Trésorière : Nathalie Madrigrano

Secrétaire : Stéphanie Bihan

Vice-présidente : Delphine Sauvage

Trésorière adjointe : Emilie Laveau

Secrétaire adjointe : Amélie Varennes

# T ÉLÉTHON ANTHON 2018

Le samedi 1er Décembre, a eu lieu le Téléthon à la salle des fêtes Emile Blasquez. Le Téléthon est organisé par la commission association avec la participation des bénévoles, associations et membres du conseil municipal. Nous avons réuni plus de 120 personnes autour d'une choucroute.

En fin d'après-midi, une marche nocturne a eu lieu sous un temps clément. La soirée dansante était quant à elle animée par Christian Sono. Enfin, une tombola est venue récompenser certains participants.

Les bénéfices réalisés en faveur du Téléthon sont de l'ordre de 1109,39€.



Travaux Publics  
et Particuliers

**04 78 31 42 07**

15, Rue Jean Jaurès  
69330 MEYZIEU

ADDITION D'EAU  
ASSAINISSEMENT - TERRASSEMENT



**Boulangerie Pâtisserie  
Chocolaterie**

*Pains au levain  
Viennoiseries au beurre  
Pâtisseries  
Chocolats  
Sandwiches  
Produits Traiteur*

Daniel GENIN  
5, place de l'église 38460 Crémieu  
**04 74 90 98 22**

# C ALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2019

Date	Animation	Associations	Lieu
18 janvier	Voeux du Maire	Municipalité	Salle des fêtes
19 janvier	Soirée dansante Latino	Buena Vibra	Salle des fêtes
02 février	Diots St Hubert	AICA	Chavanoz
08 février	Les vendredis du Sou	Sou des écoles	Salle des Fêtes
09 février	Moules frites	Les potes d'Antan	Parking + bar salle des fêtes
08 mars	Les vendredis du Sou	Sou des Ecoles	Salle des fêtes
19 mars	Cérémonie	Anciens combattants	Monument aux morts
22 mars	Fête du Printemps	Amicale	Salle des fêtes
23 mars	Nettoyage de Printemps	Municipalité	Village
31 mars	Tournoi tennis de table	Amicale	Salle des fêtes
06 avril	Chasse aux œufs	Sou des Ecoles	Stade ou salle des fêtes
07 avril	Initiation aux danses latines	Buena Vibra	Salle des fêtes
13 avril	Classes en 9	Amicale d'Anthon	Salle des fêtes
28 avril	Municipalité	CCAS	Salle des fêtes
01 mai	Marché aux fleurs	Sou des écoles	Parking salle des fêtes
05 mai	Course en caisse à savon	Les potes d'Antan	Commune Anthon
08 mai	Cérémonie	Anciens combattants	Monument aux morts
11 mai	Concours de pétanque	AICA	Stade des Eaux vives
19 mai	Initiation danse	Buena Vibra	Salle des fêtes
01 juin	Concours de pétanque	Buena Vibra	Stade des Eaux Vives
14 juin	Spectacle et kermesse	Ecole et Sou	Salle des fêtes
22 juin	Concours de Pétanque	Les potes d'Antan	Terrain de pétanque
23 juin	Vente de brioches	Amicale	Bar Salle des fêtes
28 juin	Apéritif	Sou des Ecoles	Salle des fêtes
13 juillet	Feu d'artifice	Interrassiation	Stade des eaux vives
06 septembre	Assemblée générale	Amicale	Salle des fêtes
07 septembre	Forum des associations	Interassociation	Salle des fêtes
07 septembre	Fête du village	Amicale	Salle des fêtes
07 septembre	Concours de pétanque	AICA	Chavanoz
22 septembre	Vide grenier	Amicale	Stade des eaux vives
23 ou 30 sept	Assemblée générale	Sou des Ecoles	Salle des associations
28 septembre	Nettoyage d'automne	Municipalité	Village
20 octobre	Classe en 9 repas	Amicale	Salle des fêtes
26 octobre	Soirée Halloween	Sou des Ecoles	Salle des fêtes
26 octobre	Vente de boudins	AICA	Anthon et Chavanoz
11 novembre	Cérémonie	Anciens combattants	Monument aux morts
16 novembre	Concours de coinche	Amicale	Salle des fêtes
22 novembre	Beaujolais nouveau	Sou des Ecoles	Parking salle des fêtes
24 novembre	Initiation danse	Buena Vibra	Salle des fêtes
30 novembre	Téléthon	Interassociation	Salle des fêtes
07 décembre	Marché de Noël / sapins	Sou des écoles	Salle des fêtes
Du 13 au 14 déc	Colis des anciens	Amicale	Salle des associations

Communauté de Communes



Lyon Saint Exupéry  
en Dauphiné

## AU DÉBUT DE L'ANNÉE 2019 BEAUCOUP DE CHOSES VONT CHANGER SUR NOS DEUX DÉCHÈTERIES



Une nouvelle déchèterie novatrice mise en service à Villette d'Anthon pour plus de fluidité et de sécurité



Un contrôle d'accès informatisé pour améliorer le fonctionnement des déchèteries et en réserver l'accès aux seuls résidents de notre Communauté de Communes



De nouveaux horaires d'ouverture et de nouvelles bennes de tri



Une Donnerie ouverte sur la déchèterie de Villette d'Anthon pour donner à des associations plutôt que de jeter



TÉL : 04 72 46 19 80

SITE INTERNET : [www.lysed.fr](http://www.lysed.fr)

MAIL : [inscription.decheterie@lysed.fr](mailto:inscription.decheterie@lysed.fr)

## NOS DÉCHÈTERIES ÉVOLUENT



■ Les déchèteries sont des maillons essentiels pour une bonne gestion des déchets. Au fil du temps, elles sont devenues de véritables plateformes de tri, indispensables pour gérer et valoriser au mieux les déchets ne trouvant pas leur place dans nos poubelles.

Ainsi, LYSED a décidé d'investir et de repenser le fonctionnement de ses déchèteries pour être en adéquation avec les exigences d'aujourd'hui tout en apportant de sérieuses garanties de sécurité et un meilleur confort d'utilisation pour les usagers.

■ Et qui dit bonne gestion, dit maîtrise financière. Nous avons donc décidé de réserver l'accès de nos déchèteries aux seuls habitants de notre Communauté de Communes, qui financent ces déchèteries au travers de leur Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Le nouveau dispositif d'accès vous est présenté plus en détail dans cette brochure.

■ En parallèle, nous avons fait le choix de ne plus utiliser la déchèterie de Saint Romain de Jalionas à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 car son coût annuel d'accès pour notre Communauté de Communes devenait trop important pour un usage limité (317 744 € en 2018).

■ Ce choix est d'autant plus naturel que la nouvelle déchèterie de Vilette d'Anthon est idéalement située, très bien desservie par les axes routiers et rapide d'accès de tout point de notre territoire. Elle a été calibrée pour accueillir en toute sécurité un nombre important d'usagers, en pensant notamment à ceux qui avaient pour habitude de se rendre à la déchèterie de Saint Romain de Jalionas.

■ Les économies réalisées vont par ailleurs permettre d'investir et d'assurer pleinement le fonctionnement de nos propres déchèteries.

■ Des déchèteries modernisées, repensées pour plus de fluidité, une nouvelle signalétique installée, de la vidéosurveillance pour plus de sécurité, un accès réservé, de nouveaux horaires, de nouvelles bennes de tri. Bref, rendez-vous en déchèterie !

**DEUX DÉCHÈTERIES DÉSORMAIS ACCESSIBLES  
UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION ET RÉSERVÉES AUX  
HABITANTS DE NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**



## NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE COMMUNS POUR NOS 2 DÉCHÈTERIES



Pour un plus grand confort d'accès, les déchèteries de Charvieu-Chavagneux et Villette d'Anthon augmentent leurs plages d'ouverture et deviennent accessibles aux mêmes horaires.

Déchèteries intercommunales de Charvieu-Chavagneux et Villette d'Anthon		
	Horaires d'été Du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	Horaires d'hiver Du 2 novembre au 31 mars
<b>Lundi</b>	10h à 12h et de 14h à 18h	10h à 12h et de 14h à 17h
<b>Mardi</b>	14h à 18h	14h à 17h
<b>Mercredi</b>	10h à 12h et de 14h à 18h	10h à 12h et de 14h à 17h
<b>Jeudi</b>	14h à 18h	14h à 17h
<b>Vendredi</b>	10h à 12h et de 14h à 19h	10h à 12h et de 14h à 17h
<b>Samedi</b>	10h à 12h et de 14h à 19h	10h à 12h et de 14h à 17h

Fermée tous les jours fériés

**Déchèterie de Charvieu-Chavagneux** : Route de Vienne, direction Colombier

**Déchèterie de Villette d'Anthon** : Rue des Diamants

## LES DÉCHETS ACCEPTÉS

La nouvelle déchèterie de Villette d'Anthon étant plus spacieuse, elle permettra à certains déchets d'être mieux triés et à de nouvelles filières d'être mises en place comme le tri des meubles par exemple ou du polystyrène.



N'hésitez pas à demander plus d'information aux gardiens ou à vous connecter sur notre site internet : [www.lysed.fr](http://www.lysed.fr)

## LE CONTRÔLE D'ACCÈS, POURQUOI ET COMMENT ?



L'accès à nos déchèteries sera fermé par une barrière qui ne s'ouvrira que lorsqu'elle aura reconnu la plaque minéralogique d'un véhicule dûment et préalablement enregistré dans notre base de données.

Ce contrôle d'accès va améliorer le fonctionnement des déchèteries et permettre :

- De s'assurer que les utilisateurs habitent le territoire
- De sécuriser les dépôts en régulant le nombre de véhicules
- D'améliorer le temps d'attente à l'entrée des déchèteries et fluidifier le trafic
- De permettre aux gardiens d'être disponibles pour informer les usagers
- D'améliorer le suivi et la facturation des professionnels

**Vous l'avez compris, sans inscription, pas d'accès aux déchèteries, alors remplissez vite le formulaire joint ou connectez-vous sur notre site internet : [www.lysed.fr](http://www.lysed.fr)**

## COMBIEN ÇA COÛTE ?



L'accès est **gratuit**



**Pour les particuliers domiciliés sur le territoire de la CC LYSED**

- Acceptés après inscription

L'accès est **payant**



**Pour les professionnels domiciliés sur le territoire de la CC LYSED**

- Accès payant pour les dépôts professionnels
- Accès gratuit pour 10 passages par an pour les dépôts en tant que particulier
- Acceptés après inscription

2 tarifs suivant le gabarit du véhicule



**15€/passage**



**30€/passage**



**Pour les professionnels non domiciliés sur le territoire de la CC LYSED**

- Accès payant pour les dépôts professionnels
- Acceptés après inscription et preuve d'un chantier sur le territoire de la CC LYSED

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR ACCÉDER AUX DÉCHÈTERIES POUR LES PARTICULIERS ET LES PROFESSIONNELS



## PARTICULIER

Nom ..... Prénom .....

## PROFESSIONNEL

Nom de l'enseigne .....

Activité .....

N° de SIRET .....

Nom du dirigeant ..... Prénom .....

## **ADRESSE** (pour les professionnels, veuillez indiquer l'adresse de facturation)

N° ..... Rue .....

Commune .....

Téléphone .....

E-mail .....

## **IMMATRICULATION DES VÉHICULES UTILISÉS**

Immatriculation véhicule numéro 1 Immatriculation véhicule numéro 2



Immatriculation véhicule numéro 3 Immatriculation véhicule numéro 4



## **JUSTIFICATIFS À JOINDRE**

### **Vous êtes un particulier**

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, téléphone...)
- Une copie de la carte grise du ou des véhicules concernés (au même nom que le justificatif de domicile)
- Une attestation sur l'honneur pour les véhicules utilitaires à usage strictement non professionnel (à télécharger sur [www.lysed.fr](http://www.lysed.fr))

### **Vous êtes un professionnel**

- Un justificatif de domicile de la société
- Une copie de l'extrait Kbis ou la fiche INSEE
- une copie de la carte grise du ou des véhicules dépositaires (au même nom que l'entreprise)

Certifie l'exactitude des renseignements fournis ainsi que la validité des pièces produites à l'appui de la demande d'accès.

**CONTACT : 04 72 46 19 80**  
**[inscription.decheterie@lysed.fr](mailto:inscription.decheterie@lysed.fr)**

## **DOCUMENTS À RENVoyer PAR MAIL À**

[inscription.decheterie@lysed.fr](mailto:inscription.decheterie@lysed.fr)

Ou à remettre à l'accueil de votre Mairie ou de LYSED

Ou à envoyer par courrier à Communauté de Communes LYSED

Service Déchèteries - 4 avenue Alexandre Grammont

38230 Charvieu-Chavagneux

Signature du demandeur, précédée  
de la mention « Lu et approuvé »  
+ cachet pour les professionnels

Fait à .....  
Le .....

## LA DONNERIE QU'EST-CE QUE C'EST ?



- Pour réduire le gaspillage et favoriser la réutilisation d'objets pouvant encore servir, la Communauté de Communes LYSED va créer une Donnerie sur le site de la nouvelle déchèterie de Villette d'Anthon.
- Vous avez acheté un nouveau téléviseur et l'ancien fonctionne encore ? Vous possédez des accessoires de puériculture d'un bébé devenu grand ? Des jouets inutilisés ? Une bibliothèque que vous voulez changer ?
- Tous ces objets qui ne servent plus mais qui sont encore en bon état peuvent encore servir et faire le bonheur d'un nouveau propriétaire. Pour donner une seconde vie à ces objets et éviter la production de déchets, vous pourrez désormais utiliser la Donnerie.
- La Donnerie aura pour vocation de collecter et de stocker les dons des usagers. Ils seront ensuite remis aux **associations de l'économie sociale et solidaire partenaires** pour être triés, valorisés, réparés si besoin et redistribués ou revendus.
- Au-delà de cette démarche solidaire, vos dons permettront de développer des emplois d'insertion.

### CE QUI SERA RÉCUPÉRÉ À LA DONNERIE

#### MULTIMÉDIA



informatique,  
consoles  
et jeux vidéo



image, son



photo



téléphonie

#### LOISIRS



DVD, CD,  
musique



livres



vélos et pièces  
détachées



articles de sports  
et hobbies



instruments de  
musique



jeux, jouets,  
peluches

#### MAISON



ameublement



décoration, bibelots,  
vaisselle



gros  
électroménager



petit électroménager



bricolage,  
jardinage



montres et  
bijoux



équipement  
bébé



accessoires et  
bagagerie

Les vêtements, chaussures, le linge de maison ne seront pas repris à la Donnerie.



**UN DOUTE SUR UN DON ?  
ADRESSEZ-VOUS À UN AGENT DE LA  
DÉCHÈTERIE, IL SAURA VOUS RENSEIGNER.**

Communauté de Communes



Lyon Saint Exupéry  
en Dauphiné

## ■ Piscine intercommunale de Charvieu-Chavagneux : point sur les travaux

Après des années de services, la piscine intercommunale de Charvieu-Chavagneux devait être remise aux normes, notamment en matières d'agrandissement, d'accessibilité pour tous publics ainsi que sur le plan de la maîtrise énergétique.

Les travaux ont donc débuté à l'été 2017 et **devraient s'achever en avril 2019**.

L'ouverture aux écoles de la communauté de communes est donc programmée pour **la rentrée 2019**. En ce qui concerne l'ouverture

au grand public, aucune date n'a encore été déterminée. Nous ne manquerons pas de vous communiquer toutes les informations via notre site internet.

## ■ En 2018, de nouveaux équipements pour l'école élémentaire et la salle des fêtes !

Afin de moderniser les équipements municipaux, la municipalité a décidé l'installation de rideaux sur la scène de la salle des fêtes et de 5 Tableaux Blancs Interactifs à l'Ecole élémentaire Albert Ober.

### Les TBI de l'école élémentaire

Des TBI ont été installés dans chaque classe de notre école élémentaire afin d'optimiser les conditions d'apprentissage de nos enfants.

Le coût total de cet investissement est de l'ordre de 9 470€. La Région Auvergne Rhône-Alpes a subventionné cette dépense à hauteur de 40% soit 3 600€. De plus, la commune a bénéficié du fonds de concours de la communauté de communes pour un montant de 3 100€.

### Des rideaux et un écran de vidéo projection pour la scène de la salle des fêtes

Dans le but d'améliorer la fonctionnalité de la scène de la salle des fêtes pour les représentations et spectacles, des rideaux et un écran de vidéo projection motorisé ont été installés.

Le coût total d'installation est de 10 538€. La Région Auvergne Rhône-Alpes a subventionné cet investissement à hauteur de 40% soit 4 215€. Le fonds de concours a lui financé 2 750€.

### Des investissements rendus possibles grâce à la Région et à la solidarité intercommunale

Le montant total de ces opérations d'investissement est de l'ordre de 20 000€.

Communauté de Communes



Lyon Saint Exupéry  
en Dauphiné

**La Région**   
Auvergne-Rhône-Alpes

Grâce au soutien de la Région pour un montant de 8 815€ et du fonds de concours de la Communauté de Communes pour 7 315€, le reste à charge pour notre commune est limité à 3 870€.

## ■ Projet de méthanisation : L'épilogue ?

Débuté en 2014, le projet de méthanisation de Saint Louis Energies a de nouveau bousculé l'actualité Anthonoise en 2018.

Après le retrait du premier dossier de 2014, Saint Louis Energies a déposé en Préfecture de l'Isère, en juin 2018, une nouvelle demande d'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation sur la commune d'Anthon, ainsi qu'une demande de permis de construire.

Cette demande de permis de construire, instruite par les services de l'état (et non par la Mairie), a été accordée au cours de l'été 2018.

Pour la demande d'autorisation d'exploiter, en parallèle de l'instruction par les services de l'état, une enquête publique s'est déroulée du 23 juillet au 14 septembre 2018 (après une prorogation de 15 jours), et une réunion publique a eu lieu le 4 septembre 2018 à Anthon, salle Emile Blasquez.

Le 14 octobre 2018, M. Richard, commissaire enquêteur, a émis dans son rapport, un avis favorable assorti de 4 recommandations (le lien pour consulter ce rapport est disponible sur le site internet de la commune d'Anthon).

Aujourd'hui, nous sommes dans l'attente de la décision de M. Le Préfet, qui devrait intervenir au printemps 2019...

# TRAVAILLONS ENSEMBLE, DEVENONS PARTENAIRE

TÉL. : 04 37 05 02 68

## Une large gamme de services



### À destination des entreprises :

métiers de la production industrielle et artisanale, BTP et gros œuvre, hôtellerie et restauration, services administratifs et tertiaires,...



### Pour les particuliers :

ménage, repassage, garde d'enfants et de nourrissons, soutien de personnes âgées ou dépendantes,...



### Vers les collectivités et les associations :

entretiens des espaces verts, aide restauration et cantines, services administratifs, gardiennage et sécurité,...

## Nos plus :

- La **connaissance des salariés**, pour mieux répondre à votre demande
- Le **suivi personnalisé des salariés** pendant la mission pour une véritable valeur ajoutée
- La réactivité, la proximité pour être **au plus près de votre demande**

### L'agence référente de votre commune

est située à Crémieu, place du 8 mai 1945  
Une équipe à votre service au 04 37 05 02 68  
ou par mail : [assistantecr@osez.asso.fr](mailto:assistantecr@osez.asso.fr)

## ■ Mariages

<b>David, Antoine FALCOZ</b> ..... <b>10/03/2018</b> <b>et Sandrine, Andrée, Camille DARRET</b>	Gauthier Alain KINDT ..... 08/12/2018 et Caroline Sophie Elisabeth DUMOULIN
Patrick Raymond Louis MICHELET ..... 28/04/2018 et Marilyn Jacqueline Désirée DOLARD	<b>Diden Boris YOUKANA</b> ..... <b>22/12/2018</b> <b>et Julia Jeanne-Elise GRASSONE</b>
<b>Christophe François Louis CLÉMENT</b> ..... <b>28/07/2018</b> <b>et Annick DECROIX</b>	

## ■ Naissances

Soline, Rosella, Aïcha ALAOUI ..... 07/01/2018	<b>Milan CHAZEL SEGURA</b> ..... <b>26/04/2018</b>
<b>Jules CLERMONT BERNARD</b> ..... <b>10/02/2018</b>	Olivia LLORET ..... 07/06/2018
Olivia WUILLEMIN ..... 18/02/2018	<b>Milan BEAUD</b> ..... <b>23/10/2018</b>
<b>Gabriel CAILLOUX</b> ..... <b>18/03/2018</b>	Oxana, Marie CANETTO ..... 28/11/2018
Mathéo, Nicolas PISK FÈVE ..... 23/03/2018	

## ■ Décès

Claude Marie-Thérèse HENNEQUIN née MALLIÉ ..... 19/01/2018	<b>Eliane Germaine CHICHIGNOUD</b> née COMTE ..... <b>15/03/2018</b>
<b>Pierre, Hippolyte, Marius FONTVIELLE</b> <b>08/02/2018</b>	Ali HAMANI ..... 25/06/2018

# R ENSEIGNEMENTS UTILES

## ■ À Anthon

### Mairie

Tél : 04 78 32 13 22  
Mail : mairieanthon@wanadoo.fr  
Site internet : www.mairie-anthon.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 10h - 12h et 16h - 18h30

Mardi : 16h - 17h30

Judi : 16h - 18h30

Vendredi : 10h - 12h et 16h - 17h30

Samedi : 9h - 11h30

(les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedis du mois)

Permanence des élus uniquement  
sur rendez-vous.

### Services des Eaux

Mairie d'Anthon : 04 78 32 13 22  
mairieanthon@wanadoo.fr

### Permanence Bibliothèque Municipale

Lundi : 16h30 - 17h30

Mercredi : 15h - 16h30

Vendredi : 16h30 - 18h30

Samedi : 10h - 11h30

### Ecoles primaire et maternelle

Tél : 04 72 02 39 50

### Paroisse (Pont de Chéruy)

Tél : 04 78 32 14 80

### Assistantes maternelles agréées

La liste est consultable en mairie

### Taxi Anthon

Tél : 07 75 00 00 01

### Anthon Multiserv'

Alimentation, pain, tabac, presse

Tél./Fax : 04 72 46 21 54

### Restaurant les Platanes

Tél : 04 82 91 61 20

06 73 46 82 03

### Pizza Santa

Tél : 06 13 77 48 20

### Chambres d'hôtes :

#### Ferme de Gringalet

Tél : 04 78 32 09 10

06 62 38 52 90

lafermedegringalet.com

lafermedegringalet@gmail.com

#### Le Donjon

9 rue de la Gait

Tél : 06 76 38 22 49

contact@ledonjon-anthon.fr

www.ledonjon-anthon.com

## ■ Autres services

### Emploi

#### Pôle Emploi

Tél : 39 49  
 15 rue Vaucanson  
 38230 Tignieu-Jamezieu  
 Horaires d'ouverture :  
 Du lundi au jeudi : 8h30 - 16h15  
 Vendredi : 8h30 - 12h30

#### Dome Pontois emploi et formation et Point Information Jeunesse

Tél : 04 78 31 13 32  
 4 rue Neyret  
 38230 Pont de Chérucy  
 Horaires d'ouverture :  
 Du lundi au jeudi : 9h - 12h / 14h - 16h

### Administration

#### Bureau de poste

Tél : 04 78 31 19 75  
 À Villette d'Anthon  
 Horaires d'ouverture :  
 Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 16h30  
 Vendredi : 10h - 12h / 13h30 - 16h30  
 Samedi : 8h30 - 12h

#### Trésorerie

Tél : 04 78 32 25 26  
 4 rue des Aubépines  
 38230 Pont de Chérucy  
 Horaires d'ouverture au public :  
 Lundi, mercredi et vendredi :  
 9h - 12h / 13h30 - 16h  
 t038115@dgfip.finances.gouv.fr

#### Centre des Impôts des Particuliers

Tél : 04 74 96 06 06  
 Place Charles de Gaulle  
 38097 Villefontaine Cedex  
 Impôts service : 0 810 46 76 87

#### Centre des Impôts Fonciers (CDIF) Nord Isère

Tél : 04 74 31 12 32  
 12 rue Jean Moulin  
 BP 107 - 38200 VIENNE  
 cdif.nord-isere@dgfip.finances.gouv.fr

#### Préfecture

Tél : 04 76 60 34 00  
 BP 1046 - 38021 Grenoble Cedex

#### Sous-Préfecture

Tél : 04 74 83 29 99  
 19 bis rue Joseph Savoyat  
 38110 La Tour du Pin  
 Tél : 3939 - Allo service public

#### ENEDIS (ex-ERDF)

7 bd Pacatianus  
 BP 208  
 38201 VIENNE Cedex  
 Dépannage : 09 72 67 50 85  
 Raccordement électricité : 09 69 32 18 53

## Déchetteries, ordures ménagères et assainissement

Déchèteries intercommunales de Charvieu-Chavagneux et Villette d'Anthon		
	Horaires d'été Du 1er avril au 31 octobre	Horaires d'hiver Du 2 novembre au 31 mars
Lundi	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 17h
Mardi	14h à 18h	14h à 17h
Mercredi	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 17h
Jeudi	14h à 18h	14h à 17h
Vendredi	10h à 12h et de 14h à 19h	10h à 12h et de 14h à 17h
Samedi	10h à 12h et de 14h à 19h	10h à 12h et de 14h à 17h

*Fermées tous les jours fériés*

**Déchetteries de Charvieu-Chavagneux** : route de Vienne, direction Colombier  
**Déchèterie de Villette d'Anthon** : rue des Diamants

## Social et médico-social

### Centre médico-social

2 avenue Paul Chenguelia  
38230 Pont de Chérury  
Assistante sociale Tél : 04 57 04 29 20

### Pôle social

66 rue de la République  
38230 Pont de Chérury  
- Conciliateur : les 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> lundis de chaque mois de 9h à 12h (sur RDV)  
- Centre de planification et d'éducation familiale : 04 72 93 90 75

### PMI

Tél : 04 78 32 29 59

### Centre médico-psychologique adultes

Tél : 04 74 83 69 90  
21 rue Centrale  
38230 Pont de Chérury  
Consultations avec des médecins, psychologues et infirmières. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h.

### Centre médico-psychologique enfants et adolescents

Tél : 04 78 32 14 74  
6 rue des Allobroges - Immeuble Lafayette  
38230 Charvieu-Chavagneux

### Sécurité Sociale

Tél : 36 46  
31 rue de la Liberté  
38232 Pont de Chérury Cedex  
Horaires d'ouverture au public :  
Du lundi au vendredi : 8h - 12h30 / 13h30 - 16h  
pour renseignements  
Accueil téléphonique de 8h à 17h.CMU sur RDV.

## CARSAT

Tél : 3960 ou 09.71.10.39.60  
Retraite : les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> mercredis du mois de 8h30 à 11h30 sur RDV

## Allocations familiales

Tél : 0810 25 38 80  
- Permanences à Charvieu-Chavagneux : Centre social rue de la Plaine tous les jeudis 9h - 12h et 13h30 - 16h.  
- Permanences à Pont de Chérury : Pôle social 66 rue de la République les vendredis 9h - 11h30.  
- Permanences à Chavanoz : Petit Théâtre, 16 rue du 11 novembre les vendredis (semaines paires) 9h - 12h (fermé en août).

## Associations d'aide à domicile / aide à la personne

### Entraide Villettoise à Villette d'Anthon

Tél : 04 72 02 46 10

### AASAD (Association d'Aide au Soutien A Domicile)

Association agréée par l'Etat  
et en collaboration avec le Conseil Général  
1, rue de la Liberté  
38230 Pont de Chérury  
Tél : 09 60 17 98 23 ou 04 72 46 27 87

### ADPA Nord-Isère à Bourgoin-Jallieu

Tél : 04 74 93 85 85 (interviennent sur Anthon)

### Association familiale d'aide à domicile de l'agglomération de Pont de Chérury

7, rue Grammont  
38230 Pont de Chérury  
Tél : 04 72 02 35 00

## ■ Urgences

**Pompiers 18** (d'un poste fixe) **et 112** (d'un téléphone mobile)  
**Gendarmerie 04 78 32 11 31** ou le **17**

**Urgences médicales et SAMU 15**  
**Urgence dépannage électricité 09 72 67 50 38**

## ■ Informations diverses

### Nuisances sonores

Il est rappelé que conformément à l'arrêté préfectoral du 31 juillet 1997, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

### [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Portail de l'administration française : téléchargement en ligne de cerfa (cartes grises, déclaration préalable, demande de permis de construire...), fiches pratiques, annuaire international des sites publics, centre de renseignement, lettre hebdomadaire d'information.



# Objectif-Mode

Prêt à porter féminin boutique

**Boutique  
tendance**

Tél. : 04 78 61 73 40 - Facebook  
Centre commercial intermarché  
Zac du Bernet  
38280 VILLETTE D'ANTHON

**Taille  
34 à 52**

[www.objectif-mode.fr](http://www.objectif-mode.fr) vente en ligne

## H. SAUZET TP

### Terrassement - Travaux publics

VRD - Piscines - Cours - Puits perdus - Enrochement  
Location d'engins avec chauffeur  
Particuliers et professionnels

6, Rue des Aulnes - 38280 VILLETTE D'ANTHON  
Port. 06 12 64 09 31 - Fax 04 72 02 24 84 - E-mail : sauzet.herve@wanadoo.fr



PEUGEOT

## SARL H.L.C. AUTOMOBILES



**Réparation mécanique et carrosserie**  
**Vente véhicules neufs et occasions**  
4, bd de l'Union - 38230 Charvieu Chavagneux  
**Tél. 04 78 32 11 07**  
hlc.automobiles@orange.fr



Spécialiste Irrigation  
Tracteurs  
Matériels Espaces Verts

MATÉRIELS AGRICOLES Ventes - Réparations

[www.bernard-agri.com](http://www.bernard-agri.com)

irrifrance

MASSEY FERGUSON

P.A. des Prés Seigneurs - BP 60133 - 01124 DAGNEUX Cedex

Tél. 04 78 06 15 26 - Fax 04 78 06 59 44 - [contact@bernard-agri.com](mailto:contact@bernard-agri.com)

SUCCESSALES :

3, rue Nicéphore Niepce - 38550 SAINT MAURICE L'EXIL

Tél. 04 78 86 27 40 - Fax 04 74 86 57 66

rue Pierre et Marie Curie - Z.I. Sud - 01400 CHATILLON SUR CHALARONNE

Tél. 04 74 32 89 20 - Fax 04 74 14 73 24

## RAY ASSAINISSEMENT

Vidange fosses septiques • Toutes eaux • Bac à graisse  
Débouchage et curage canalisations égouts  
Inspection vidéo de canalisation



INTERVENTION EN URGENCE



07 71 60 66 23

RAY ASSAINISSEMENT (38)  
38230 CHARVIEU CHAVAGNEUX  
04 78 32 12 88

RAY ASSAINISSEMENT (01)  
01500 VAUX EN BUGEY  
04 74 35 71 64



## MICK'AUTO SPORT

VENTE VÉHICULES D'OCCASION • SERVICE CARTE GRISE

Mickaël Commarmond

06 52 44 70 46

[motorsport69@hotmail.fr](mailto:motorsport69@hotmail.fr)

1 impasse Aristide Berges

38230 Tignieu-Jameyzieu



Mick'auto sport

Nous vous accueillons du lundi au samedi de 10h à 19h non stop

# HUGUET MATERIAUX

Matériaux de construction  
Depuis 1960

**PROFESSIONNELS – PARTICULIERS – LIVRAISON**



**04 78 32 12 62**

**RD 517 38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU**



Restaurant  
**LA PIZZA**  
P I Z Z E R I A

OUVERT  
7J/7

[www.lapizz.net](http://www.lapizz.net)



**04 74 90 42 79**

23, Faubourg des Moulins - 38460 CRÉMIEU

**LA PIZZA EMP'**  
P I Z Z E R I A  
**À EMPORTER !**

12 cours Baron Raverat  
38460 CRÉMIEU  
04 74 90 16 32

Fermé le lundi.  
Ouvert du  
mardi au dimanche  
à partir de 18h